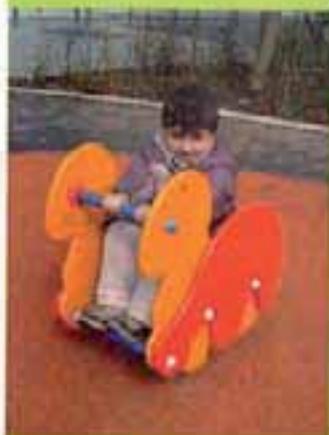


Offemont

Réalités



Vivre !... à Offemont



Métamorphose...

Automne - Hiver 2005/2006





Ça s'est **PASSÉ** à **OFFEMONT** en 2005



Les commémorations et grands rendez-vous communaux :

Vendredi 21 janvier	: Vœux du maire avec le groupe « Chabadabada », à La Miel
Dimanche 30 janvier	: "Fête vos jeux" pour tout public à la Miel
Lundi 31 janvier et mardi 1 ^{er} février	: "Fête vos jeux" réservé aux écoles
Lundi 7 mars	: Remise des prix du concours des maisons fleuries à La Miel
Dimanche 1 ^{er} mai	: Vide-grenier cour de l'école du Martinet
Dimanche 8 mai	: Commémoration au monument avec la participation des enfants de l'École du centre
Dimanche 19 juin	: Fête de la musique à la Miel
Vendredi 9 septembre	: Forum des activités à la Miel
Vendredi 9 septembre	: Ouverture de l'espace public numérique
Dimanche 11 septembre	: Marche du Canton, départ d'Offemont
Dimanche 25 septembre	: Commémoration au Maquis de Chérimont
Samedi 15 octobre	: Repas des anciens à la Miel
Vendredi 11 novembre	: Commémoration au monument aux morts
Samedi 19 novembre	: Commémoration de la libération de Belfort au monument aux morts
Dimanche 4 décembre	: "Salé sucré" à la Miel

Les spectacles et animations à la Miel :

Jeudi 13 janvier	: Thé dansant
Samedi 22 janvier	: Soirée Gospel
Jeudi 24 février	: Thé dansant
Jeudi 3 mars	: Spectacle de la chorale Jean Jaurès
Samedi 12 mars	: Soirée andalouse
Jeudi 24 mars	: Thé dansant
Dimanche 1 ^{er} mai	: Concert des écoles de musique
Samedi 4 juin	: Rencontre chorales d'écoliers d'Offemont
Jeudi 6 octobre	: Thé dansant
Samedi 22 et dimanche 23 octobre	: Spectacle « Les Comédies Musicales »
Jeudi 3 novembre	: Thé dansant
Dimanche 6 novembre	: Spectacle de la chorale Tarentelle
Jeudi 18 décembre	: Thé dansant

Directeur de la publication : Jean-Luc Brignon. Rédaction : Françoise Bouvier, Élodie Chevillet, Martine Dupier, Mireille Gellier, Jean-Paul Grange, Myriam Guillot, Monique Jourd'heuil, Laurent Mougel, Dominique Bettaise, Jean-Paul Schrier, Michel Sottos, Eric Verth, Jean-Luc Brignon. Conception : CSR Photo : Francis Bouquet, Élodie Chevillet, Jean-Jacques Fournier, Emmanuel Deskaie, Myriam Guillot, Michèle Hédoux, Mathieu Jourd'heuil, Catherine Lemaître, Laurent Mougel, Jacques Pétrot, Nicolas Toussaint, Jean-Luc Brignon. Avec la participation de : Aphie Gernet, Elbert Willy, Tirag et : 1000 copistes - Imprimerie Schraag Vallée. Dépôt légal : 2005/01/01



Le mot du maire



Ils vous le diront tous, les élus, les employés de la Commune, on ne sait plus où donner de la tête !

Un énorme projet à élaborer, et dont

il faut aujourd'hui poursuivre la mise en œuvre, la mutation du quartier de l'Arsot, qui n'est peut-être pas étrangère au fait que ce quartier très sensible de l'agglomération belfortaine soit resté calme quand Paris et Strasbourg brûlaient. La vigilance des adultes habitant ce quartier, le bon sens d'une majorité de jeunes nous ont considérablement aidés. C'est Mireille Geiller qui est responsable de la politique de la ville, elle-même s'impliquant personnellement, sans mesurer sa peine ni son temps, et à titre de bénévole, avec toute l'énergie et la joie de vivre qui la caractérisent, tant dans le soutien scolaire que dans l'alphabétisation.

Un autre projet d'envergure : la réhabilitation du centre bourg qui commencera dès 2006 et qui répond à un souci sécuritaire (détaillé dans l'article consacré à ce dossier), et à une préoccupation esthétique qui a pour ambition de conserver le patrimoine existant en lui donnant un vrai coup de jeune.

Trois dossiers d'urbanisation, dont certains en préparation de longue date, ont vu ou vont voir le jour prochainement : le

PLU (Plan Local d'Urbanisme) nouveau, porté par Jean-Paul Schirrer qui a mis sa main verte à la pâte..., est adopté. L'urbanisation de la ZAC de la Roselière - entre la rue de l'Étang et le complexe sportif - commencera en 2006, celle du Cuniot - entre la rue Briand et la rue du Clair Bois - en 2007.

Nous sommes par ailleurs impliqués dans deux dossiers essentiels pour la Commune, l'un porté par la Communauté de l'agglomération belfortaine où Dominique Retailleau, Jean-Luc Brignon et moi-même représentons la Commune : il s'agit du projet de curage de l'étang des Forges qui devrait se concrétiser, si les financements sont trouvés, en 2006 ou 2007, et se traduirait par l'extraction de 300 000 m³ de vase et un reprofilage des berges côté ouest. L'autre est géré par le SMTC - le Syndicat Mixte des Transports en Commun dont Dominique Retailleau est l'interlocuteur pour la Commune. Il s'agit notamment, dans ce Syndicat, de gérer la desserte d'Offemont par les bus, dossier auquel nous accordons la plus grande attention - voir notre article par ailleurs.

On citera encore, pour mémoire, un troisième syndicat, celui de l'Aéroparc dans lequel la Commune d'Offemont détient des parts qu'elle a achetées à l'initiative de Robert Tritter et Michel Galher. Cette zone d'activités fait des étincelles

puisque c'est environ 1100 emplois qui y ont été créés et les entreprises qui y sont implantées ont généré pour la Commune un revenu de 16 600 € au titre de l'année 2004.

Les écoles sont, depuis 1995, un souci constant : nous sommes allés vers une modernisation des équipements, informatisant tous les groupes scolaires, les dotant de médiathèques de grande qualité, faisant un effort particulier en matière de mobilier. Parallèlement nous avons mis en place une politique active d'aide aux enfants, qu'il s'agisse de la fourniture gratuite des dictionnaires, des études surveillées, de la garderie hors temps scolaire, de la restauration, du tutorat. C'est Brigitte Chevillat, qui avec une force d'âme peu commune et un sourire inaltérable, gère tous ces dossiers et entretient des liens précieux avec le corps enseignant. Il faut encore citer à son actif le passeport écocitoyen - voir par ailleurs. Les prochains grands chantiers seront le projet de réussite éducative, une action d'envergure réservée à tous les enfants en difficultés quelle que soit l'école fréquentée, et l'insonorisation de l'école du centre.

L'animation, c'est le travail colossal, acharné de Martine Didier, aidée de Brigitte et Mireille, et de toute son équipe de bénévoles qui va de 7 ans à bien plus de 77 ans, et des employés de la mairie... C'est bien sûr la vitrine d'Offemont :



le rond-point. Mais aussi toutes les animations auxquelles vous participez : la marche du canton, le vide grenier, le "Salé sucré", "Fête vos jeux". Ce que beaucoup d'Offemontois ignorent encore, c'est la démarche généreuse qui sous-tend ces actions puisque le produit du "Salé sucré" sera reversé cette année à l'association qui lutte contre la mucoviscidose, et que les jouets collectés lors de la journée "Fête vos jeux" iront au foyer de l'enfance. Martine a su inspirer cette philosophie extraordinaire du partage et de la solidarité.

Les sports c'est Dominique Retailleau, travailleur, déterminé et bien décidé à porter la salle de sports sur les fonts baptismaux. Le renouveau du club de foot de l'Arsoy, c'est lui, le grand quêteur de subventions pour « ses » associations, c'est lui..., qui participe aux assemblées générales, aux conseils d'administration, mais aussi aux pots... de toutes les associations. Lui-même sportif émérite, il sait de quoi il parle.

La communication, ou l'amour du travail bien fait, c'est Jean-Luc Brignon. "Offemont Réalités", c'est lui. Mais c'est encore lui qui a initié plus modestement tous les petits tracts « mairie » qui fleurissent dans votre boîte aux lettres et essaient de vous informer au mieux. Les relations avec la presse qui couvre mieux Offemont qu'auparavant, c'est encore Jean-Luc. De même que tout le suivi informatique, qu'il s'agisse des écoles, de la mairie ou de l'Espace Public Numérique que nous allons

développer, compte tenu de son succès. Le changement de téléphonie à la mairie - un dossier qui a nécessité des mois de préparatifs et de travail - c'est encore lui. Discret, patient, avec à son actif des résultats remarquables.

Jean-Paul Schirrer dont nous avons dit plus haut combien il avait la main verte, s'occupe du fleurissement de la commune et de l'entretien de tous les espaces verts de plus en plus nombreux : les espaces extérieurs de la Miel se sont ajoutés à ce qui existait déjà, et ce n'est pas une mince affaire. Mais Jean-Paul a aussi la charge de la gestion de la forêt en partenariat avec l'ONF. C'est également lui qui fait le lien entre les gardes nature et la Commune. Sa sensibilité écolo a largement profité à la Commune : il est à l'initiative des pistes cyclables et des chemins piétonniers qui voient aux beaux jours reflourir promeneurs et cyclistes.

La politique sociale d'Offemont est dynamique et positive : que d'avancées depuis 1995, et d'autres encore depuis 2001. Les ateliers équilibre pour les personnes âgées se poursuivent. Les bons d'alimentation explosent, signe dramatique de la paupérisation de notre société. Deux clubs fonctionnent, où se retrouve le troisième âge : l'un en Mairie, le lundi après-midi, l'autre à la Miel le jeudi après-midi. Jean-Paul Granger, avec son immense gentillesse, sa chaleureuse ouverture au monde, qui n'excluent pas la fermeté et les convictions, a

encore mis en place le plan canicule, le déneigement. Et de concert, nous réfléchissons à d'autres projets. Le repas des anciens a un succès qui ne se dément pas, et les colis de Noël restent dans la grande tradition de la commune qui veut qu'on honore ses anciens, qu'on les respecte, qu'on les choie...

Et enfin, celui que l'on accomode à toutes les sauces, et qui fait preuve d'un dévouement dont je n'ai que rarement vu l'équivalent, il s'agit bien sûr de Michel Schroll. En charge des travaux, il est sur tous les fronts : réunions de chantier, visites de terrain, commissions d'appels d'offres, commissions de sécurité, réunions en tous genres. C'est lui qui représente chaque vendredi la Commune aux commissions d'attribution de Territoire Habitat, c'est toujours et encore lui qui a la haute main sur toutes les questions de sécurité, qui organisent les cérémonies patriotiques - et je sais que j'en oublie.

Mais il faut savoir que, quels que soient la compétence et le travail des élus, tous les projets que vous voyez se réaliser n'auraient pas pu voir le jour sans les travailleurs de l'ombre qui, au sein de la mairie, de la Miel, des ateliers municipaux, œuvrent loyalement au service de vous tous.

Car c'est ça la politique : une équipe solidaire, un projet généreux, une population impliquée.



Micheline Groelly-Kervenic a vécu à Offemont ; et bien que la vie l'ait éloignée de son village d'enfance, en dépit des nombreux et lointains voyages qu'elle effectue chaque année, elle n'a pas oublié le village et les visages de sa jeunesse. Plusieurs fois par an, Micheline Groelly-Kervenic m'écrit des lettres émouvantes, pleines d'amitié, de souvenirs. Des lettres sensibles et rayonnantes à son image. C'est ainsi qu'elle m'a parlé de Marthe, Marthe Jeanne-

not dont deux fils, Gilbert et Jean-Marie, résident toujours à Offemont :

« Son occupation journalière c'était la culture et la moisson des produits de son jardin. Femme courageuse et souriante, elle poussait sa charrette garnie de superbes salades, d'haricots, de carottes en bottes, de radis roses et de bouquets aux couleurs chatoyantes.

Chaque saison apportait sa nouveauté : le muguet du printemps, les roses de l'été, les dalhias...

Je garde cet ultime souvenir de Marthe, une rencontre au cimetière de notre village. Marthe avait dans les bras un superbe bouquet d'automne. Elle vit une tombe sans un rameau, déserte. Sans hésiter Marthe partagea son bouquet.

Marthe, cette payse, pensait avec son cœur ».

En chaque bénévole vit un peu de Marthe : que tous ceux qui, au sein de cette Commune, donnent sans compter, soient remerciés. Mais nous aurions bien besoin que se lèvent encore d'autres Marthes pour nous aider à alphabétiser, à soutenir les écoliers, à donner de la joie à tous en embellissant la Commune.

Et que Marthe revienne au cimetière pour partager son bouquet alors qu'aujourd'hui, certain prennent celui des autres.

Proauix Bouvret





Fatia Dahou, notre nouvelle directrice générale des services



Fatia Dahou a remplacé Hélène Bey, appelée à d'autres fonctions au Conseil général, début 2005. En sa qualité d'attachée, Fatia a une compétence irremplaçable dans le domaine administratif.

Elle gère d'une main ferme et sûre toute l'équipe des administratifs. Elle sait faire face au quotidien avec calme et

sang-froid. Mais elle a aussi à charge les dossiers les plus lourds et les plus délicats de la Commune : elle est aidée, pour leur traitement, par Laurent Mougel, directeur des services techniques. C'est ainsi que sous l'égide des élus, et avec l'appui de Laurent, Fatia gère le dossier de l'Arsot et celui du Centre bourg, pour ne citer que les deux plus importants de l'année 2006. C'est autour d'elle que s'articulent tous les services de la mairie, et avant d'arriver jusqu'au bureau du Maire, tous les adjointes et adjoints passent chez Fatia : quelques phrases, une information est transmise, une difficulté solutionnée, une précision apportée. L'accueil est

toujours souriant, chaleureux et courtois, professionnel.

On rappellera qu'outre les fonctions qu'elle exerce à Offemont, Fatia s'investit aussi à Belfort, puisqu'elle y a été élue conseillère municipale, plus particulièrement en charge de la jeunesse et des centres socio-culturels.

Permanente d'un mouvement politique, le MRC, puis embauchée au Conseil général, ensuite au SIVOM, Fatia a une compétence diversifiée et incontestable.

Française de cœur et d'état-civil, Fatia n'a pas oublié les racines marocaines de sa famille et nous enrichit de ses deux cultures.

NOUVEAUX habitants

La commune a, en 2005, adopté un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui définit l'avenir des différents territoires communaux : certaines zones sont ouvertes à la construction, d'autres au contraire sont destinées à rester en l'état de forêts ou de prairies.

À côté des zones constructibles traditionnelles, des zones AU (à urbaniser) ont été identifiées. Il s'agit de zones qui ne pourront être ouvertes à la construction qu'après acquisition du foncier puis réalisation d'un plan d'aménagement d'ensemble.

Un constructeur privé peut se rendre maître de l'ensemble des terrains, mais une collectivité locale peut aussi mettre en œuvre une politique d'acquisition.

Les zones à urbaniser qui figurent au PLU de la commune d'Offemont soit comblent un



vide dans le tissu urbain, soit bordent le bâti existant. Des zones AU ont ainsi été créées au Champ de Mars (où la commune possède plusieurs hectares), aux Forges, derrière l'ancienne station EDF, aux Prés Chevrès à proximité de la rue de l'Étang, aux Sapeux, situés entre la rue Bouvier et la rue du Chêne, au Clair Bois, à proximité de la rue du même nom, au Cunlot, dont les terrains sont sis entre la rue du Clair Bois et la rue Briand à hauteur de l'église, aux Soiras, au-dessus du hameau, et sur l'ancienne carrière située au début de la rue, et enfin aux Cerisiers de part et d'autre de la rue du même nom.

Il s'agit évidemment de projections à 20/30 ans qui permettent d'anticiper certains aménagements de voirie, créations de réseaux ou équipements publics.

Dans l'immédiat, soit dès 2006, les travaux de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) de la Roselière devraient commencer. La ZAC de la Roselière sera desservie par la rue des Prés qui constituera la voie de desserte principale de



ces habitations ; les habitants d'une dizaine de maisons situées au bas de la zone emprunteront la rue de l'Étang.

Ce sont 64 pavillons (56 parcelles à vendre, 8 parcelles destinées au logement social) qui vont être construits sur des terrains dont la fourchette moyenne sera de 6/8 ares, et 4 petits immeubles de deux étages et de quinze logements environ chacun.

La commune a acquis à l'amiable plus de 95 % de la superficie qu'elle va céder au groupe Nexity

(autrefois Foncier Conseil), premier lotisseur de France. Les achats des terrains constructibles ont tous eu lieu, sans exception, au prix fixé par les Domaines.

Ce lotissement aura une connotation paysagère très forte, avec des plantations effectuées par le lotisseur, des noues engazonnées, un bassin d'expansion des eaux de pluie. Et, pour tous, la proximité de l'étang des Forges, et l'illumination de la tour de la Miotte en soirée, qui contribuent à créer l'un des plus beaux paysages du Territoire.

Par ailleurs la proximité de la Miel, des nombreuses aires de jeux récemment créées, des équipements sportifs, et bientôt, dans le même secteur d'un gymnase ajoutent à la qualité de cet espace qui ne sera traversé que par des voies piétonnes ou cyclables, à l'exclusion de toute circulation automobile sur l'aire réservée à la fête et aux sports.





En 2006, un promoteur privé devrait commencer la construction de deux immeubles en face de l'église sur un terrain cédé à ce promoteur par des propriétaires privés.

La commune devrait, dès le printemps 2007, entreprendre au lieu-dit le Cuniot, l'aménagement de la zone située entre ces deux immeubles à l'est et la rue du Clair Bois à l'ouest. Sur ce coteau ensoleillé, face à l'église, et devant un paysage magnifique, des parcelles de 7 à 12 ares devraient accueillir de nouveaux offemontois.

Compte tenu de la modeste superficie de l'ensemble, c'est la commune qui sera l'aménageur de la zone pavillonnaire.

Fidèles à l'idée de mixité sociale que nous n'avons cessé de défendre depuis 1995, nous avons prévu la création de huit logements sociaux sur le site de la Roselière et de quatre sur le site du Cuniot.

Nous avons pu entendre à maintes reprises la satisfaction des habitants de la commune, apprenant que des logements collectifs destinés à l'acquisition allaient voir le jour, ce type

d'habitat étant jusqu'alors quasiment absent ou ne recevant que des logements sociaux. Tous ces immeubles seront de faible hauteur afin de garder à l'urbanisme sa taille humaine.

Des habitants d'Offemont, leurs enfants, leurs amis et bien d'autres sont intéressés par ce nouvel habitat dans une commune dont l'attractivité ne cesse de croître. Tous ceux qui, salariés, bénévoles, élus, participent à la vie communale, y sont pour quelque chose...





TRAVAUX et AMÉNAGEMENTS divers : une année bien remplie



Fouilles archéologiques

Études, réalisations, entretien, réparation... abondance et diversité ne manquent pas au quotidien des services techniques municipaux. Sous la conduite de Laurent Mougel, directeur des services techniques, et de Christian Blanco, responsable des ateliers municipaux, les 13 employés mettent en action sans relâche leurs compétences dans les divers corps de métiers.

Pour 2005, les principales réalisations concernent :

Les espaces extérieurs :

- L'étude du chemin lumière entre le quartier de l'Arsot et l'église
- La pose d'un poteau et d'une lanterne en partie haute de la rue du Clair Bois
- Le suivi des fouilles archéologiques Clos de la Roselière
- La mise en place d'un abri carte rue des Eygras (parking de la Miel)
- La mise en place des jardins à thèmes
- L'aménagement des aires de jeux extérieures de la Miel (dont le "pyracord")

- L'aménagement d'une aire de jeux à l'Arsot (en cours de réalisation)

Les locaux municipaux :

- L'ameublement et le câblage de l'espace public numérique à la Miel
- L'agencement de meubles à l'espace enfance de la Miel
- L'aménagement de bureaux à la mairie
- Le tubage d'une cheminée à l'école du Martinet

Modernisation des installations :

- Le renouvellement de la totalité du câblage réseau et de l'ensemble de la téléphonie de la mairie.
- La mise en place de points de connexion au réseau ADSL et liaisons WIFI sur les écoles

Renforcement de la sécurité :

- L'installation de plusieurs dispositifs d'alarme : à l'espace enfance de la Miel, aux ateliers municipaux, à l'école primaire du centre, l'école primaire Jean Macé ainsi qu'à la salle polyvalente de l'Arsot.
- La sécurisation du quartier Ganghoffer (pose de barrières rue Renoir + bornes parking)
- Le remplacement d'armoires d'éclairage public : quartier des Casernes ; rue du Moulin
- La conduite d'un diagnostic « plomb amiante électricité » dans le bâtiment de la mairie

- Le remplacement du miroir de carrefour rue des Soiras - rue Briand

La mise en valeur des édifices communaux :

- La pose d'une nouvelle stèle à la mémoire du D' Pierre (espace vert du monument aux morts)
- L'illumination du monument aux morts

L'entretien et l'amélioration des voies de circulation :

- Les travaux de voirie rue du G^e De Gaulle (impasse Golder Morel)

Pour accroître leur efficacité, les ateliers municipaux achètent ou renouvellent régulièrement leurs équipements. Récemment, souffleur, taille haie, échelles, motoculteur, tondeuse-débroussailluse, machines de nettoyage de sol pour les écoles ("mono brosses") et fourgon ont enrichi le parc municipal.





Révision du plan d'OCCUPATION des SOLS :

un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté pour Offemont

HISTORIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune d'Offemont est dotée d'un POS depuis le 22 février 1986.

Le POS a été modifié à plusieurs reprises : en 1987, 1990, 1995, 1996, 1999.

La présente révision a été décidée par délibération en date du 15 mars 2002.

Le Plan d'occupation des sols (POS) est devenu Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis la délibération du 30 mai 2005 qui a approuvé la révision du POS (valant PLU).

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA RÉVISION

- Promouvoir le développement urbain de la commune afin d'accroître les capacités d'accueil en limitant les déplacements en dehors de la première couronne belfortaine.
- Requalifier les entrées de ville.
- Protéger le milieu naturel

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PADD

(PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

- a) Renforcer l'identité de la commune et l'attractivité du centre bourg
- Créer un pôle central fort

autour du centre ancien (de la rue des Cerisiers à la rue du Ballon)

- Favoriser le développement du village avec le cœur restructuré de la commune et ses principaux équipements publics
- Développer des secteurs d'habitat pour répondre à une demande et compenser la perte de population communale
- Renforcer les liens entre les espaces publics et l'habitat (liaisons douces, équipements de loisirs...)

b) Requalifier l'image urbaine de l'entrée ouest d'Offemont en cohérence avec l'urbanisation de Belfort

- Requalifier les secteurs sensibles (quartier de l'Arsoit)
- Créer un secteur d'habitat dans le prolongement de l'urbanisation du champ de mars sur la ville de Belfort
- La requalification du secteur du Martinet (Poste, rue Bethouard, étang des Forges)

c) Promouvoir l'attractivité du territoire communal en développant l'activité professionnelle, les équipements et les services à la population

- Conforter les zones d'activités existantes
- Développer la zone des sports et de loisirs

d) Affirmer l'identité d'une ville verte au cœur de l'agglomération : « Capital vert et bleu »

- L'étang des Forges : un pôle de loisirs « nature » à conforter
- Préserver les continuités naturelles
- Préserver les micro-milieus au cœur des espaces urbanisés ou à urbaniser

DIVISION DU TERRITOIRE COMMUNAL EN ZONES

Le territoire couvert par le plan local d'urbanisme comprend

a) Les zones urbaines

- La zone UA qui est la zone centrale constituée de constructions anciennes, elle est réservée à l'habitation, aux activités commerciales, aux bureaux... ainsi qu'aux équipements d'intérêt général.
- La zone UB d'habitat collectif et d'activités ou équipements compatibles avec l'habitat
- La zone UC d'habitat à vocation dominante pavillonnaire de faible densité ou d'équipements, services et activités compatibles avec l'habitat.
- La zone UL à vocation de sports et de loisirs (quartier Arsoit, secteur stade Miel, centre aéré du Rudolphe et les Casernes.)
- La zone UE à vocation d'ac-



tivités artisanales, industrielles et commerciales.

- La ZAC du Ballon est incluse dans cette zone.

b) Les autres zones peu ou non équipées :

- Les zones AU d'urbanisation future avec des vocations particulières secteurs par secteurs :

Les Sapeux

Les Soiras

Au Cuniot

Sur le Bailly

La Brochette

Le Vergerot

Aux Champs Cerisiers

Près de l'Étang

- Deux sous-secteurs se distinguent :

- AUa : le secteur appelé « le clos de la Roselière » qui s'urbanisera sous la forme d'une ZAC à très court terme.

- Aub : les secteurs « derrière l'Arsot » et au « Martinet » qui feront l'objet d'un aménagement commun avec la ville de Belfort dans le cadre de l'aménagement du champ de mars.

- La zone A qui regroupe les terres agricoles.

- Des sous-secteurs Ap représentent les zones de grande sensibilité paysagère.

- La zone N, zone de protection

naturelle et forestière :

- du paysage (berges boisées, haies, bosquets, vergers, étangs et vallons humides)

- des espaces boisés (classés à conserver et à protéger)

- trois sous-secteurs se distinguent :

Nl : réservé à la zone naturelle de loisirs de l'étang des Forges

Ne : spécifique à l'aménagement d'un cimetière parc.

Nm : à vocation militaire

CONSULTER UN PLAN LOCAL D'URBANISME

Avant d'entreprendre des travaux de construction, d'acheter un terrain,

un propriétaire (ou futur) a tout intérêt à consulter, en mairie, le PLU.

Composé de textes et de schémas, il indique les règles d'urbanisme.

Le PLU se compose de plusieurs documents, les principaux sont :

a) Le rapport de présentation

Il définit la politique communale en matière d'urbanisme et les perspectives d'évolution démographique, économique et sociale.

Il intègre également les politiques urbaines à caractère régional ou national.

b) Le plan de zonage

C'est une carte qui localise les différents secteurs où s'appliquent les règles du PLU. Il fait apparaître des zones urbaines (Zone U) immédiatement constructibles, des zones à urbanisation future (Zone AU) et les zones naturelles (Zone A et N).

Le plan indique également le tracé des voies de circulation, les emplacements réservés et les espaces boisés classés.

c) Le règlement

Il indique :

- les prescriptions applicables aux terrains :

- Type d'activités admises dans la zone considérée (habitation, agriculture, industrie, commerce...)

- Accès et voirie

- Hauteur des constructions

- Distances par rapport aux limites séparatives.

- les prescriptions architecturales à savoir :

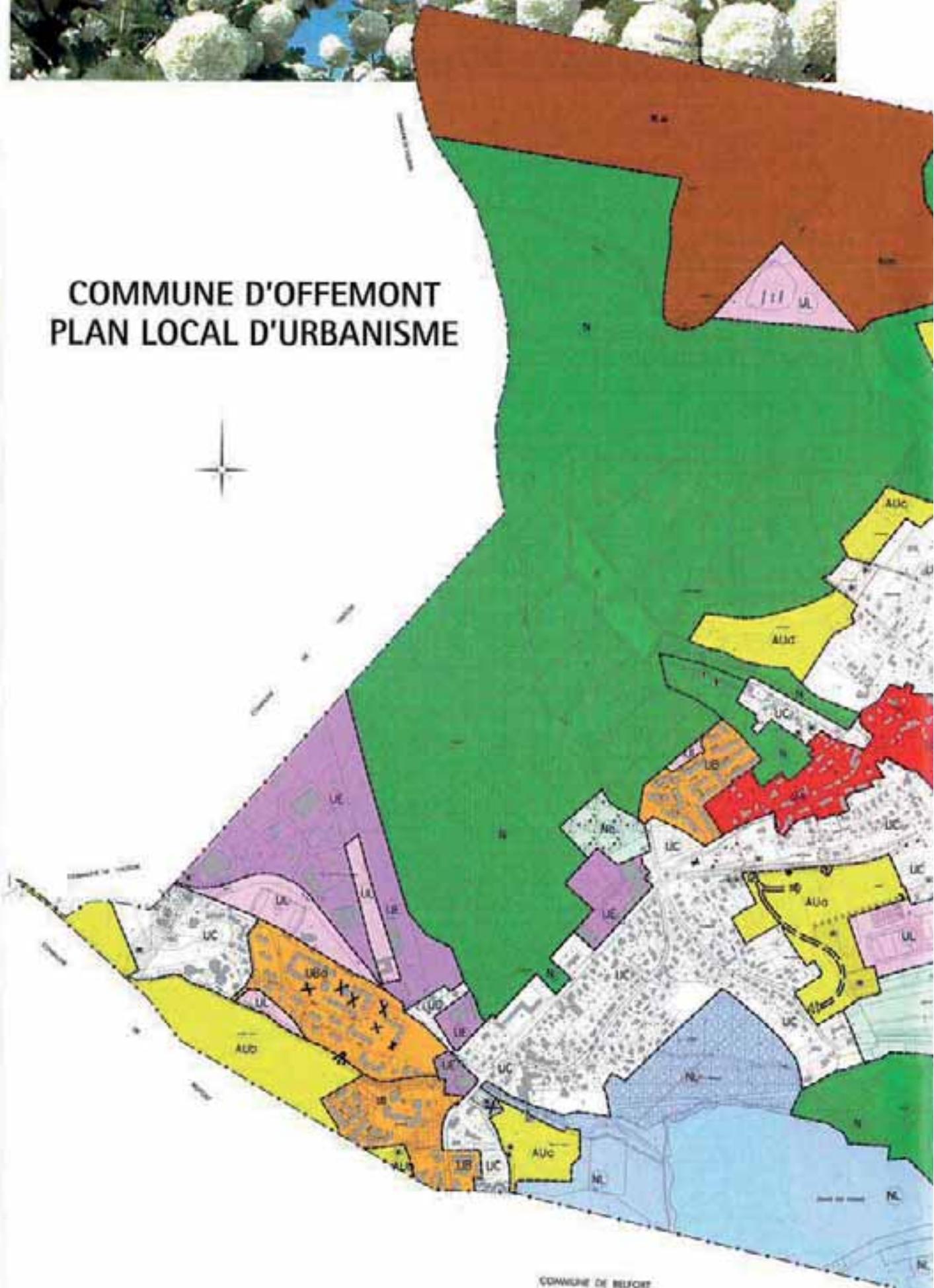
- L'aspect extérieur des constructions

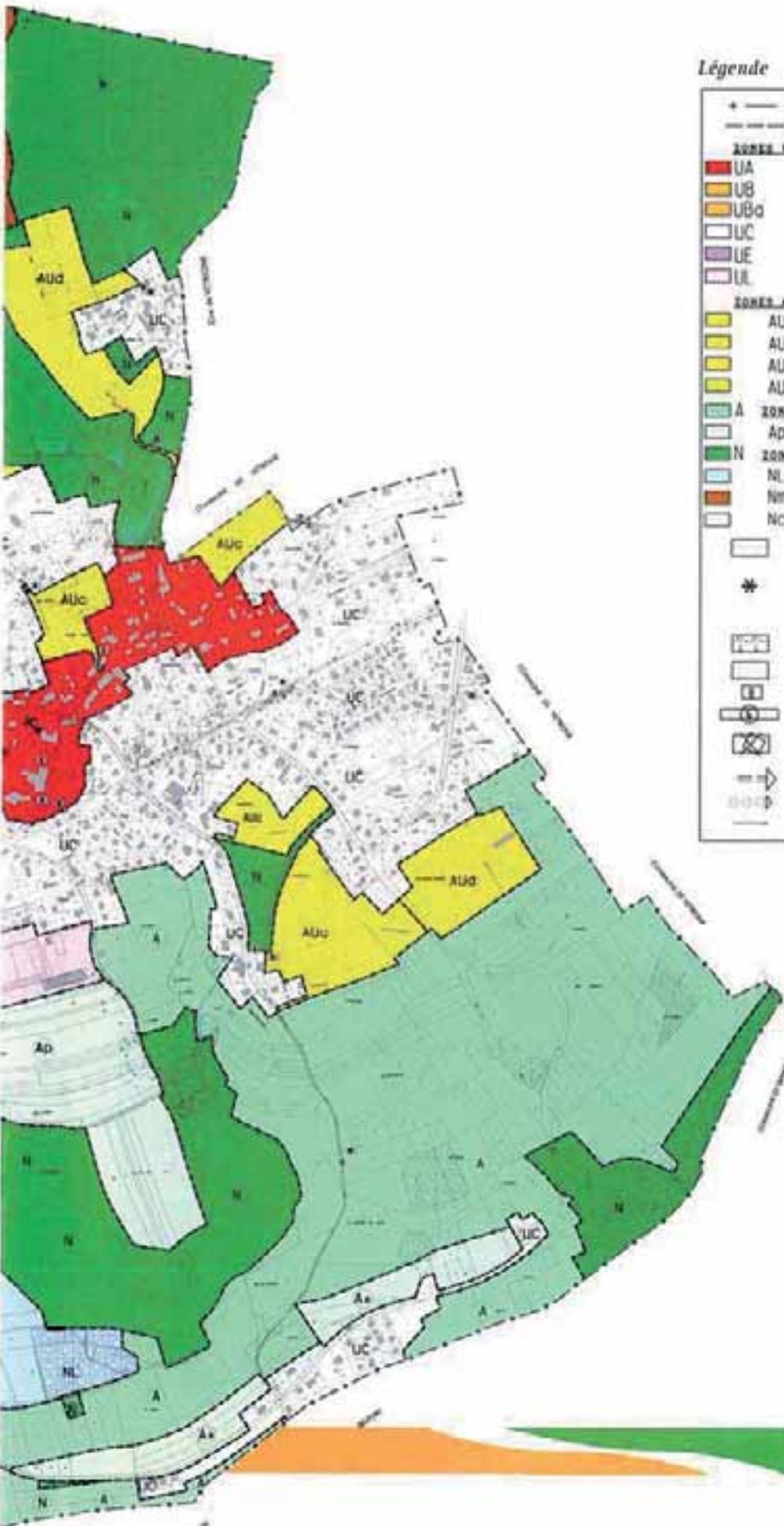
- L'intégration dans le site

- L'organisation des volumes bâtis...



COMMUNE D'OFFEMONT PLAN LOCAL D'URBANISME





Légende

+	---	+	LIMITE DE COMMUNE
---	---	---	LIMITE DE ZONE
ZONES URBAINES			
■	UA	■	ZONE URBAINE (village ancien forte densité)
■	UB	■	ZONE URBAINE (habitat collectif)
■	UBa	■	SECTEUR DE REQUALIFICATION URBAINE
□	UC	□	ZONE URBAINE (habitat récent faible densité)
■	UE	■	ZONE D'ACTIVITES
■	UL	■	ZONE DE SPORTS ET LOISIRS
ZONES A URBANISER			
■	AUa	■	AMENAGEMENT/S A C
■	AUb	■	RESERVE A LONG TERME (CHAMP DE MARS - MARTINET)
■	AUc	■	AMENAGEMENT A COURT TERME
■	AUd	■	AMENAGEMENT A LONG TERME ZONE STRICTE
ZONE AGRICOLE			
■	A	■	ZONE AGRICOLE
■	Ad	■	ZONE PAYSAGERE
ZONE NATURELLE ET FORESTIERE			
■	Nl	■	ZONE DE LOISIRS
■	Nm	■	ZONE MILITAIRE
■	Nc	■	CIMETIERE - PARC
□		□	ESPACE WHITE CLASSE A CONSERVER ET A CREER
✱		✱	L'ESPACE BORDANT LA PISTE CYCLABLE ENTRE LA RUE DES PAYS ET LA RUE DES ESSAIS SERA CREE OU CONCERGE SUR UNE PROFONDEUR DE 10 M A COMPTER DE LA BARRIERE DE ROULEMENT
■		■	PLANTATIONS A CREER OU A PRESERVER DANS L'AMENAGEMENT (article L.125-1-1 du C.U)
■		■	EMPLACEMENT RESERVE
■		■	NUMERO D'ORDRE
■		■	LARGEUR D'ENFOSSE
■		■	BATIMENTS DEVALIS
→		→	ACCES ET VOIRIE DE PRINCIPAL
→		→	MAIL VERT PLANTE
→		→	ACCES PIETON DE PRINCIPAL



Plan COMMUNAL de SAUVEGARDE

Les communes sont désormais tenues d'organiser un plan de secours en cas de risques majeurs. Voici celui qui a été élaboré pour notre commune.

En cas d'évacuation de la population, suivez les instructions qui vous seront transmises. La cellule de crise sera installée à la mairie, si elle est accessible, et le lieu d'hébergement principal sera la Miel, rue des Eygras. La salle polyvalente de l'Arsoit et les écoles pourront constituer des lieux d'accueil secondaires.

Il faut également penser à conserver en permanence dans un sac :

- un poste de radio portable avec des piles
- une lampe de poche
- de l'eau potable en bouteille
- ses papiers personnels (carte d'identité par exemple)
- les médicaments urgents
- une couverture

- un vêtement de rechange
- un nécessaire de toilette.

Et n'oubliez pas que le non-respect des consignes qui vous seront transmises pourrait compromettre votre sécurité et celle de vos proches.

1 RISQUE D'INONDATION

En cas d'alerte météo signalant de fortes intempéries ou d'alerte déclenchée par la mairie, respectez les consignes de sécurité suivantes :

- Fermez portes et fenêtres.
- Coupez gaz et électricité.
- N'utilisez pas votre voiture.
- Ne traversez pas une zone inondée, ni à pied ni en voiture.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer davantage.
- Ne téléphonez pas sauf en cas d'urgence médicale.

2 RISQUE SISMIQUE

Le Territoire de Belfort se situe dans une zone de sismicité de niveau 1B. Cela signifie que la sismicité est d'intensité et de fréquence faibles et le risque qu'elle provoque des dommages majeurs est infime. Cependant, il est nécessaire de rappeler quelques consignes de sécurité dans l'éventualité d'un tel phénomène :

▶ Pendant le séisme :

• À l'intérieur :

- Ne sortez pas.
- Mettez-vous à l'abri près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides.
- Éloignez-vous des fenêtres.

• À l'extérieur :

- Restez à l'extérieur.
- Éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer (bâtiments, pont, câbles...).

• En voiture :

- Restez dans la voiture.
- Arrêtez-vous à distance des bâtiments et des lignes électriques.

▶ Après le séisme :

- Éloignez-vous de tout ce qui menace de s'effondrer
- Coupez l'eau, l'électricité, le gaz.
- N'allumez pas de bougies, ne fumez pas.
- Ne prenez pas d'ascenseur et ne touchez pas les câbles tombés au sol.
- Ne téléphonez pas sauf en cas d'urgence médicale.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
- Écoutez la radio locale (France Bleu Belfort sur 106.8)
- Rejoignez le lieu de regroupement en cas d'évacuation.



3 PLAN CANICULE / PLAN GRAND FROID

La commune d'Offemont a constitué un dossier « spécial canicule » qui tient compte des risques liés à la solitude des personnes âgées lors des

vagues de chaleur. La préfecture a élaboré 3 niveaux d'alerte. Au stade 1, la mairie prend contact avec les personnes identifiées qui ont voulu être recensées dans

ce cadre. Au stade 2, une veille 24 heures sur 24 est mise en place en mairie. Au stade 3, la mairie se déplace au domicile des personnes recensées.

4 TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

La commune d'Offemont voit passer chaque jour sur son territoire des marchandises de nature dangereuse sur la RD 13. La RD 22 et la RD 7 sont interdites (au transit des poids lourds). Il faut savoir qu'un accident survenant avec un véhicule transportant des matières dangereuses doit être pris très au sérieux du fait des risques de dégagements de gaz nocifs, d'incendie ou d'explosion.

● Si vous êtes témoin d'un tel accident, respectez les précautions suivantes :

- Ne vous approchez pas de la zone accidentée.
- Tenez-vous par rapport au véhicule du côté d'où vient le vent.

- Écartez les curieux pour préserver un périmètre de sécurité.

- Ne fumez pas et ne provoquez ni flammes ni étincelles.

- Ne marchez pas dans les flaques de produits.

- Ne touchez pas le ou les produits à mains nues.

● Essayez de déterminer :

- L'emplacement précis du véhicule.

- La nature de l'avarie (vapeur, sifflement, écoulement de liquide...).

- Les numéros de code du panneau orange du danger ou la nature du danger indiqués sur les étiquettes.

● Avertissez immédiatement :

- Par le moyen le plus rapide les secours, en donnant les

informations relevées.

● Si une alerte TMD est déclarée par le maire de la commune :

- Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment.

- Confinez-vous en bouchant toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations...).

- Arrêtez la ventilation et/ou la climatisation.

- Éloignez-vous des portes et fenêtres.

- Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle.

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

- Ne téléphonez pas.

- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

5 RISQUE DE TEMPÊTE

Le gel de 1978 et la tempête de 1999 ont rappelé que l'homme ne maîtrise pas la nature qui peut parfois se révéler dangereuse. L'orage, la foudre, la grêle, la pluie et la neige sont autant d'éléments qui peuvent être destructeurs s'ils deviennent violents. Heureusement, Météo France dispose de moyens suffisants pour

prévoir ce type de phénomène et mettre en place des cartes de vigilance pour informer la population. Si cette situation se présente, respectez ces quelques consignes :

- Abritez-vous hors des zones boisées.

- Rentrez à l'intérieur tous les objets susceptibles d'être emportés (chaises, tables...)

- Fermez portes, fenêtres, volets.

- Gagnez un abri en dur.

- Ne sortez pas. Écoutez la radio locale (France Bleu Belfort 106.8).

- Si les orages sont annoncés, débranchez les appareils électriques et l'antenne TV.

- Ne téléphonez pas sauf urgence.



6 PLAN DE VACCINATION COLLECTIVE CONTRE LA VARIOLE

L'actualité nous rappelle que les risques de terrorisme existent dans le monde et qu'une menace d'attaques bactériologiques est toujours envisageable. Le Territoire de Belfort vient d'élaborer en mai 2005, suite à une demande des ministres de l'Intérieur et de la Santé, un plan départemental de vaccination collective de la population en cas de survenue de nombreux cas de variole sur le territoire français. La com-

mune de Valdoie a été retenue comme unité de vaccination de base et doit être en mesure de vacciner 14 105 personnes, dont les habitants d'Offemont, en 14 jours soit environ 1 000 personnes par jour.

S'il y a déclenchement de ce plan, la population sera informée de la procédure à suivre et la vaccination s'effectuera au gymnase du Monceau, rue Auguste Renoir.

9 NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers	18
	03 84 58 78 00
Samu	15
	03 84 58 15 15
Commissariat de Belfort	17
	03 84 58 50 50
Croix rouge / Protection civile	03 84 28 00 48
Direction Départementale des Services Incendies et de Secours	03 84 58 78 00
Direction Départementale de l'Équipement (DDE)	03 84 58 86 86
DDE (subdivision de Giromagny)	03 84 27 14 90
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)	03 84 58 82 00
Direction Régionale Industrie Recherche Environnement Franche-Comté (DRIRE)	03 84 58 69 90
Communauté d'Agglomération Belfortaine (CAB)	03 84 90 11 22
	03 84 54 24 24
Conseil général	03 84 90 90 90
PAS Offemont	03 84 90 19 25
Préfecture	03 84 57 00 07
Territoire Habitat (HLM)	03 84 36 70 70
Agence d'Offemont (HLM)	03 84 57 70 00
Inspection académique	03 84 46 66 00
Office National des Forêts (technicien)	03 84 26 06 87
Eau	03 84 90 11 55
EDF	0 810 33 30 90
GDF	03 84 90 90 90
Appel d'urgence européen (à utiliser à partir d'un portable)	112

7 RISQUE NUCLÉAIRE

En cas d'accident nucléaire, il y aura la mise en place d'une distribution préventive de comprimés d'iode, dans les écoles pour les enfants, à la Miel pour les adultes.

8 PLAN DE SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

En cas de survenue de risques majeurs :

- écoutez la radio.
- respectez les consignes des autorités.

N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer vous-même.

Un plan de mise en sûreté des élèves a été élaboré, sous l'égide de la Préfecture, dans chaque école.

Des locaux de confinement sont prévus. Ils sont dotés d'un équipement de secours.

En cas d'accidents nucléaires, les comprimés d'iode seront distribués prioritairement aux enfants dans les écoles.

**POUR TOUT
COMPLÉMENT
D'INFORMATION**

MAIRIE D'OFFEMONT

03 84 26 01 49

contact@mairie-offemont.fr



Changer le REGARD de l'autre



Changer l'urbanisme, quand il n'est plus décent, qu'il est insalubre, c'est essentiel. Mais ça l'est moins que changer le regard de l'autre sur ceux qui ont une vie différente.

« (Il s'agit) de répondre aux besoins d'une société qui vieillit et dont une fraction croissante se paupérise. La crise des quartiers sensibles oblige à adopter une politique complexe, qui combine difficilement démolition et reconstruction. Un traumatisme aussi bien pour les habitants que pour les bailleurs sociaux et les élus » (« Le Courrier des maires », novembre 2005, La grande mutation).

L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) intervient dans les quartiers en difficulté et, dans le Territoire de Belfort, à



l'Arsoit, aux Résidences et aux Glacis.



Le projet de l'Arsoit sur lequel nous travaillons depuis 4 ans a été validé à Paris en octobre 2005 et accepté tel que nous l'avions finalisé : un espoir pour tout un quartier et même au-delà pour toute la population du Territoire, et un succès pour notre équipe et les administratifs et techniciens qui sont intervenus tout au long de l'élaboration de ce long et difficile dossier.

Trois tours d'une quarantaine d'appartements chacune ont déjà été démolies, de même qu'un immeuble sis rue Debrot, la démolition d'un second suivra dans quelques mois.

Une cage d'escalier a été supprimée dans un immeuble de la rue Miellet afin de permettre l'amélioration du réseau viaire reliant désormais, par le quartier Ganghoffer, le quartier de l'Arsoit directement à la RD 22 (rue Briand) – qui n'avait auparavant d'issue que sur la RD 13.

Enfin l'immeuble de la halte-garderie – PMI (Protection Maternelle Infantile) a aussi été rasé, une nouvelle PMI dans des locaux totalement rénovés ayant été aménagée dans un immeuble du quartier Ganghoffer qui jouxte celui de l'Arsoit.

L'emplacement dégagé par l'arasement de la halte-garderie – PMI va permettre à un nouvel immeuble de voir le jour dans quelques mois. De même un autre immeuble, sensiblement plus petit, va être reconstruit sur l'emplacement du 18-24 rue Debrot dans environ un an. La hauteur des immeubles est désormais limitée à trois étages dans ce quartier.

Mais ce sont surtout des pavillons qui vont être reconstruits : une partie d'entre eux sera consacrée au logement social, et une partie appartiendra au secteur privé.



Pendant les travaux



Alors que la commune comptait 444 logements sociaux à l'Arso en 1995, lorsque nous avons été élus et que le cumul des logements sociaux représentait 58 % de la population offemontoise, les logements sociaux représentent aujourd'hui 48 % de la population.

Cette dédensification était absolument nécessaire, d'abord pour redonner une qualité de vie aux habitants de l'Arso, ensuite parce que la trop grande concentration de personnes en grande difficulté ne permet pas une approche efficace des problèmes rencontrés.

Avant 2009, d'autres démolitions vont intervenir : la dernière tour, les barres d'immeubles de la rue des Commandos d'Afrique et de la rue Mielle. Un espace vert très vaste va voir le jour au centre du quartier : il existe déjà partiellement et a été agrémenté de jeux pour les enfants.

À terme ce sont donc 210 logements sociaux qui vont subsister sur le quartier - au lieu de 444 - outre la construction de plusieurs dizaines de logements privés.

Tous les anciens immeubles ont déjà été ou vont être rénovés : à l'heure actuelle trois d'entre eux présentent des façades pimpantes qui vont du bordeaux au violet ; les intérieurs ont été entièrement refaits. Cinq autres immeubles vont être rénovés d'ici 2007.

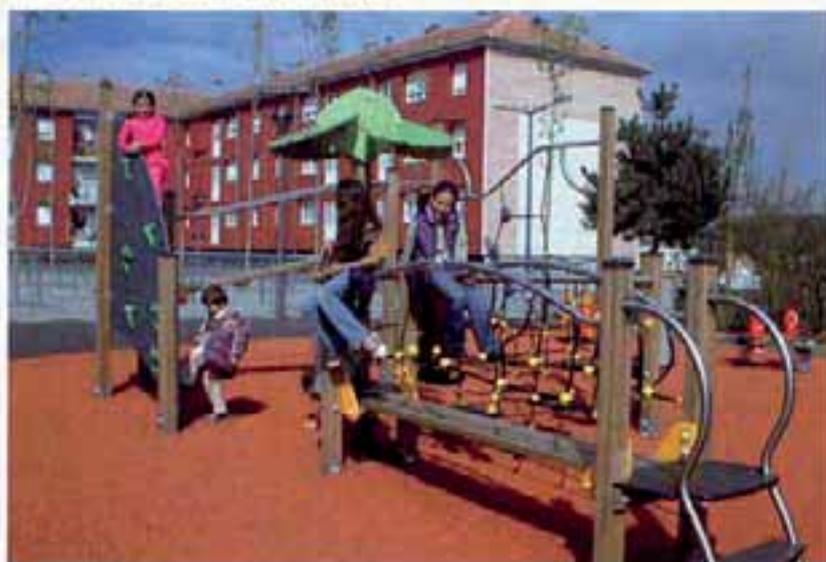
Sur le premier plan, qui reproduit la situation initiale, on voit clairement que seuls subsisteront les immeubles en jaune : ceux en blanc, en rouge et en violet seront tous démolis avant 2009.

Et sur le second plan, qui présente la situation future, subsistent

en gris les anciens immeubles rénovés (l'ancien immeuble sis rue Mielle en face de la salle polyvalente sera démoli après 2009) et apparaissent en marron les nouveaux pavillons et les nouveaux immeubles.

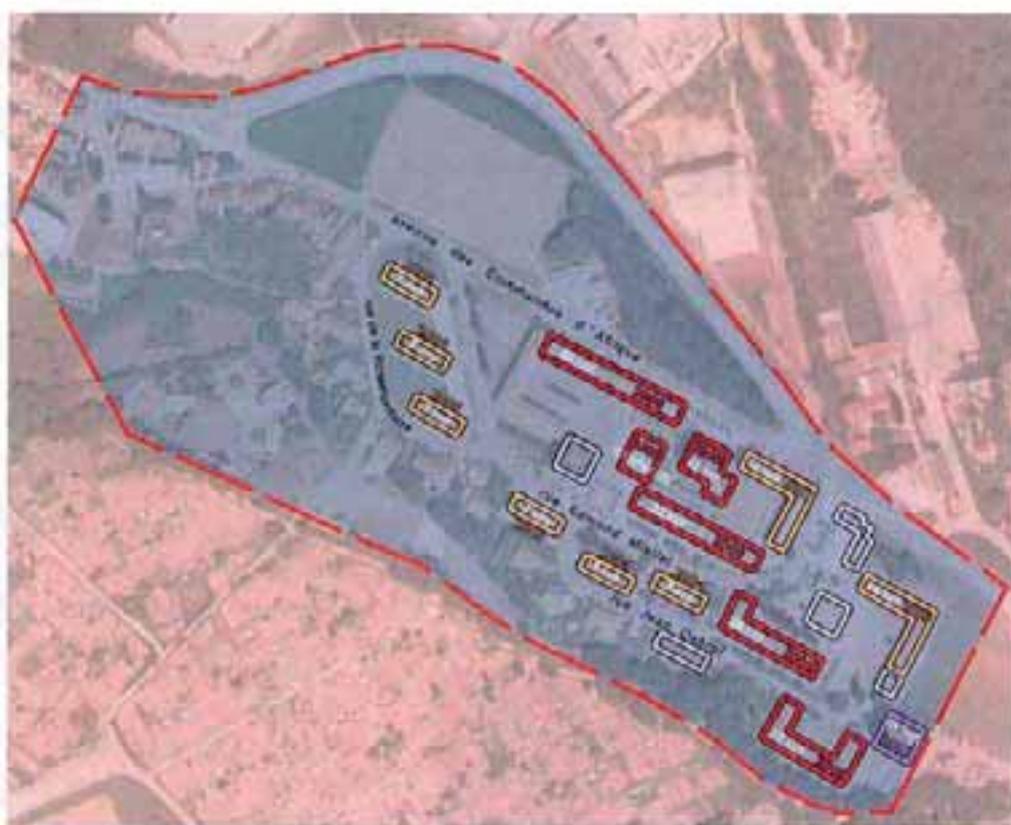
Une révolution dont le coût sera de 30 millions d'euros : nous sommes aidés par l'État, la Communauté de l'Agglomération Belfortaine (CAB), le Conseil général, le Conseil régional. La participation de la commune sera comprise dans une fourchette située entre 1,5 et 1,8 millions d'euros.

Nous sommes persuadés que le regard de l'autre changera... Celui des passants qui n'habitent pas ce quartier et qui, dans quelques années, découvriront un lieu agréable à vivre, celui des habitants auxquels on aura rendu une fierté qui devrait leur donner le courage de se tourner vers un avenir porteur d'espérances.





ANRU - Démolitions et réhabilitations du quartier de l'Arsot à Offemont (2004-2008)



- - - Périmètre de la Z.U.S. de l'Arsot
- Réhabilitation de logements sociaux
- Année prévue pour la réhabilitation
- Démolition de logement social
- - - Année prévue pour la démolition
- Démolition de logements en copropriété
- Démolition déjà effectuée

Plan de masse actions 2004-2009

- > 130 nouveaux logements, soit 77 maisons individuelles + 53 logements en petits collectifs
- > 98 logements réhabilités, soit 42 logements petits collectifs + 56 logements barres
- > 32 logements du 1 au 7 rue Mielle

TOTAL DE 260 LOGEMENTS
(147 logements aujourd'hui / 223 logements dans programme)





On double la capacité pour les DÉCHETS verts



Pas de relâche pour le point de collecte des déchets verts. Les dépôts sont en constante augmentation, la benne initiale a été doublée

de façon à avaler près de 10 % des déchets verts collectés pour l'ensemble de la Communauté de l'agglomération belfortaine !

Mais pourquoi collecter les déchets verts ?

Tout comme le plastique, le carton, le verre, les déchets végétaux peuvent être recyclés. Les déchets végétaux collectés par le Sertrid sont transportés et traités par la société Sungdau Compost située à Hirsingue(68). Broyés, arrosés et retournés régulièrement, les déchets végétaux se transforment en compost. Utilisé en agriculture, il permet la fertilisation des sols en remplacement des engrais chimiques.

Des déchets verts oui, mais... rien que des déchets verts !

Sertrid : Syndicat mixte d'étude et de réalisation pour le traitement intercommunal des déchets



Déchets verts Offemont / Valdoie / CAB
Tonnage déchets verts 2005

	2004	2005											
		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Offemont	490,72	17,66	11,47	28,9	86,74	50,2	41,73	45,74	49,22	44,88	52,05	45,48	11,78
Valdoie	387,44	19,52	13,81	33,24	26,42	45,3	46,48	42,78	65,25	54,76	56,68	38,24	13,64
CAB	4038,59	270,42	218,04	307,42	417,79	524,69	436,69	464,5	593,49	516,54	587,56	455,92	209,16



CINQ zones d'ACTIVITÉS

Sites d'activités



L'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB), où la commune d'Offemont est représentée par Françoise Bouvier, doit assumer des missions diverses et variées.

C'est cette agence en effet qui a été chargée, sous la responsabilité des élus de la commune, d'élaborer le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Offemont.

L'agence a par ailleurs diffusé en 2005 un atlas des sites d'activités du Territoire dont la presse s'est fait largement l'écho.

À Offemont, cinq zones d'activités sont répertoriées, dont

la plus importante est la ZAC du Ballon.

Ce sont près de 200 emplois qui ont été créés sur ces différents sites.

La Communauté de l'Agglomération belfortaine nous

verse chaque année une taxe professionnelle générée par ces entreprises.

En 2004, c'est une somme de 278 373 € que la commune a perçue à ce titre.

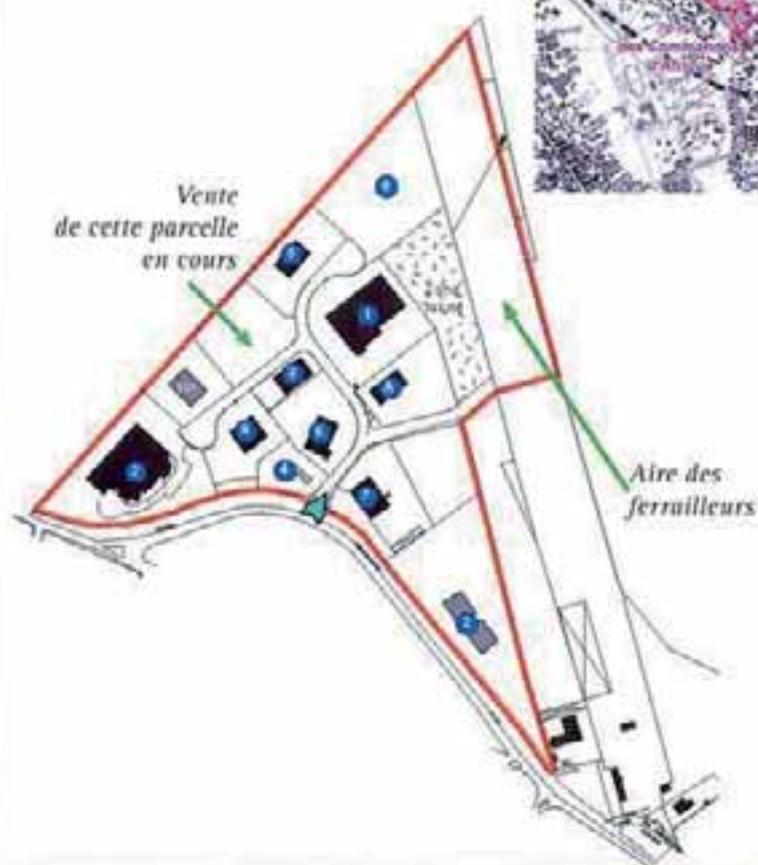
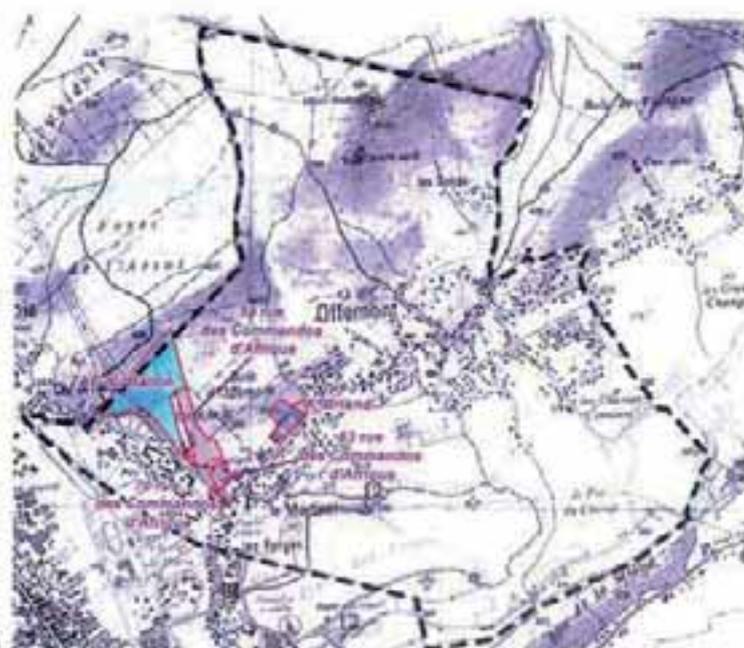
Le développement économique reste bien le fer de lance de nos sociétés, car l'emploi assure sécurité et qualité de vie.





ZAC DU BALLON

Surface totale : 8 ha
Créée en 1990 par Raymond Rossi, sous l'égide de Robert Tritter, elle compte aujourd'hui 120 emplois.





SERVICES			
N°bât	Nom de l'entreprise	Nature de l'activité	Effectifs
9	La Poste	Centre de distribution	45
3	FC Dépannage - Garage Turenne	Dépannage de véhicules	2
4	Nickel Chrome	Station de lavage	1
5	DTA (Tritter D Aménagement)	Location vente clôture, chantier mobile	1
8	Schenini	Stockage	12
Nb d'entreprises		5	Nb approximatif d'emplois
			61
COMMERCE			
N°bât	Nom de l'entreprise	Nature de l'activité	Effectifs
6	Est machines techniques	Négoce de fournitures industrielles	6
7	DJ Matériaux	Négoce de matériaux de construction	5
Nb d'entreprises		2	Nb approximatif d'emplois
			11
INDUSTRIE			
N°bât	Nom de l'entreprise	Nature de l'activité	Effectifs
1	MGO Lepaul	Réalisation de pièces mécaniques	35
2	CITELE	Mécanique générale / de précision	14
Nb d'entreprises		2	Nb approximatif d'emplois
			49
ÉQUIPEMENT			
N°bât	Nom de l'entreprise	Nature de l'activité	Effectifs
A	Ateliers Municipaux	Entretien voirie, etc.	13
Nb d'entreprises		1	Nb approximatif d'emplois
			13
Nb d'entreprises		10	Nb approximatif d'emplois
			134

À cela il faut ajouter :

	Effectifs
• 59, rue des Commandos d'Afrique :	
- Est recyclage (traitement des déchets)	10
• Et, rue Aristide Briand :	
- Mac Plus (chaudronnerie industrielle, travaux de soudure)	38
- Coccinelle (supermarché)	5
• Et 63, rue des Commandos d'Afrique :	
- Casoli (menuiserie PVC)	9
- Robinet (combustibles)	6
• Et enfin, 70 rue des Commandos d'Afrique :	
- Citèle (métallurgie)	14



L'AMÉNAGEMENT du CENTRE bourg

Le projet de réaménagement du centre bourg, conçu par l'architecte urbaniste Philippe Jean, qui a déjà réalisé la Miel, veut répondre à plusieurs préoccupations.

C'est tout d'abord un souci sécuritaire qui inspire ce projet : la vitesse reste trop élevée sur la rue Briand en dépit de la limitation à 50 km/h qui est imparfaitement respectée. La réduction de la largeur de chaussée de 7 mètres à 6 mètres va permettre, d'une part, de réduire cette vitesse, d'autre part, d'élargir les trottoirs à 1,40 mètre minimum, de façon à ce que deux personnes puissent cheminer de front, ou qu'une poussette pour enfant ou un fauteuil handicapé puissent circuler sans que leurs usagers soient obligés de descendre sur la chaussée.

Le débouché de la rue du Chêne sur la rue Briand va être sécurisé par un rond-point sis au croisement de la rue principale, la rue du Chêne et une rue nouvellement créée descendant vers le parking. Le parking qui sera désormais situé derrière la mairie sera aménagé sur une plate-forme surélevée obligeant les usagers de la rue Briand à ralentir, à l'endroit où seront par ailleurs tracés les passages piétons.



Ces passages permettront aux enfants sortant de l'école et aux adultes se rendant à la mairie de traverser sans prendre les risques qu'ils encourent actuellement lorsqu'ils s'engagent dans un passage piéton situé dans une courbe nuisant à une bonne visibilité de la circulation.

Par ailleurs un cheminement piéton, débutant rue Briand à côté de la mairie, permettra de rejoindre la rue Welsch en longeant les deux cours d'école. Il sera donc demandé aux parents d'élèves de déposer de préférence leurs enfants sur le parking arrière de la mairie pourvu d'une cinquantaine de places, le cheminement piétonnier aménagé permettant à ces

enfants de rejoindre en toute sécurité leur école – éclairage, clôture séparant le chemin du ruisseau, etc.

Sécurisation encore et esthétique grâce à l'enfouissement des câbles EDF et PTT le long de la rue principale, de la rue des Cerisiers jusqu'à la rue des Eygras. Cet enfouissement rend nécessaire la reconstruction des trottoirs : bordures de granit et enrobés rouges assureront leur finition.

Sécurité encore en permettant aux usagers de la mairie d'accéder de plain pied dans le bâtiment : la cour sera en effet remblayée, et les escaliers supprimés.



Le second objectif de ce projet est de recréer un centre bourg et de donner un coup de jeune à celui-ci. C'est donc un revêtement en basalte gris foncé qui va être posé entre la mairie et l'église, la cour de la mairie recevra des dalles en pierre de Volvic, exceptionnellement résistante, les lampadaires seront bannis de la place de la mairie et l'éclairage enfoui dans la place.

Enfin, une véranda très vaste et une transformation des fenêtres en portes-fenêtres donneront au bâtiment une allure contemporaine qu'accentuera la fontaine de lumière créée sur la place même.

Ce projet, qui débutera par le remplacement de la canalisation d'eau en fonte grise qui date des origines de la desserte en eau potable de la commune, va vous demander patience et compréhension. Les riverains seront évidemment dérangés par le bruit et la poussière soulevés par les travaux et tout Offemont sera gêné par ceux-ci dans une mesure plus ou moins grande selon le lieu de résidence de chacun.

En effet, très provisoirement mais pendant toute la durée des travaux, la rue Briand sera mise en sens unique Vétrigne-Belfort. Cela implique que les personnes qui souhaitent se déplacer dans le sens Belfort-Vétrigne trouvent des itinéraires de contournement : on peut imaginer que provisoirement la rue sous la Miotte, la rue des Eygras, la rue Welsh, la rue de la Gare ou la rue des Cerisiers soient sollicitées. Nous avons pu mesurer la compréhension des habitants auxquels nous avons annoncé ces difficultés temporaires. « Il faut bien que ça se fasse ! » nous a-t-on répondu...

Dans toute la mesure du possible et autant que le calendrier annoncé par les entreprises puisse être parfaitement fiable, nous essaierons de vous tenir régulièrement informés de l'avancement des travaux, des arrêts puis des reprises de chantier. Étant précisé que, compte tenu de l'ampleur du chantier, l'année 2006 y suffira à peine.

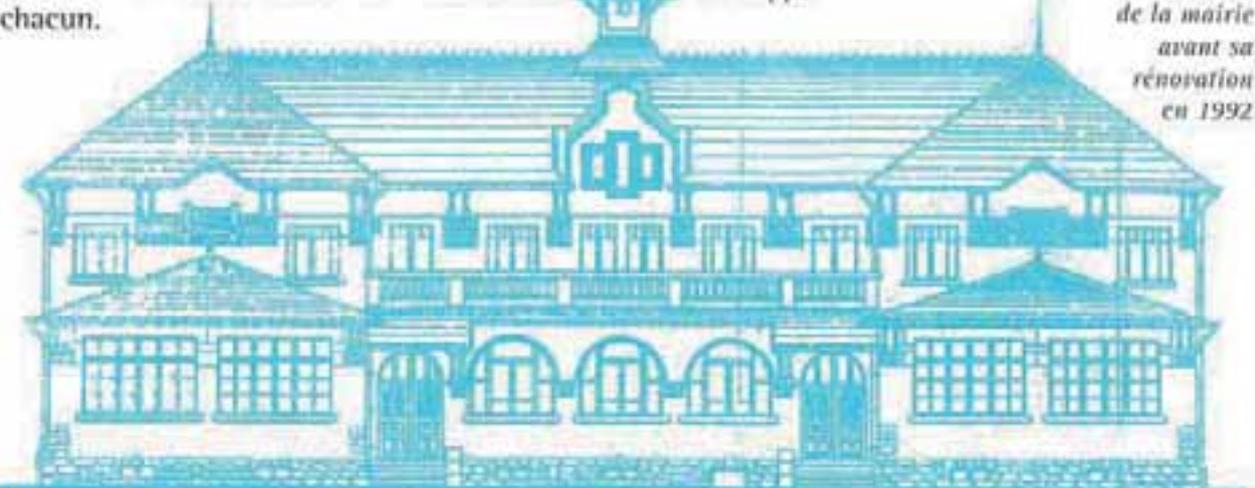
Ce sont environ 2 millions d'euros qui vont être investis dans ce projet pour lequel nous bénéficions de l'appui

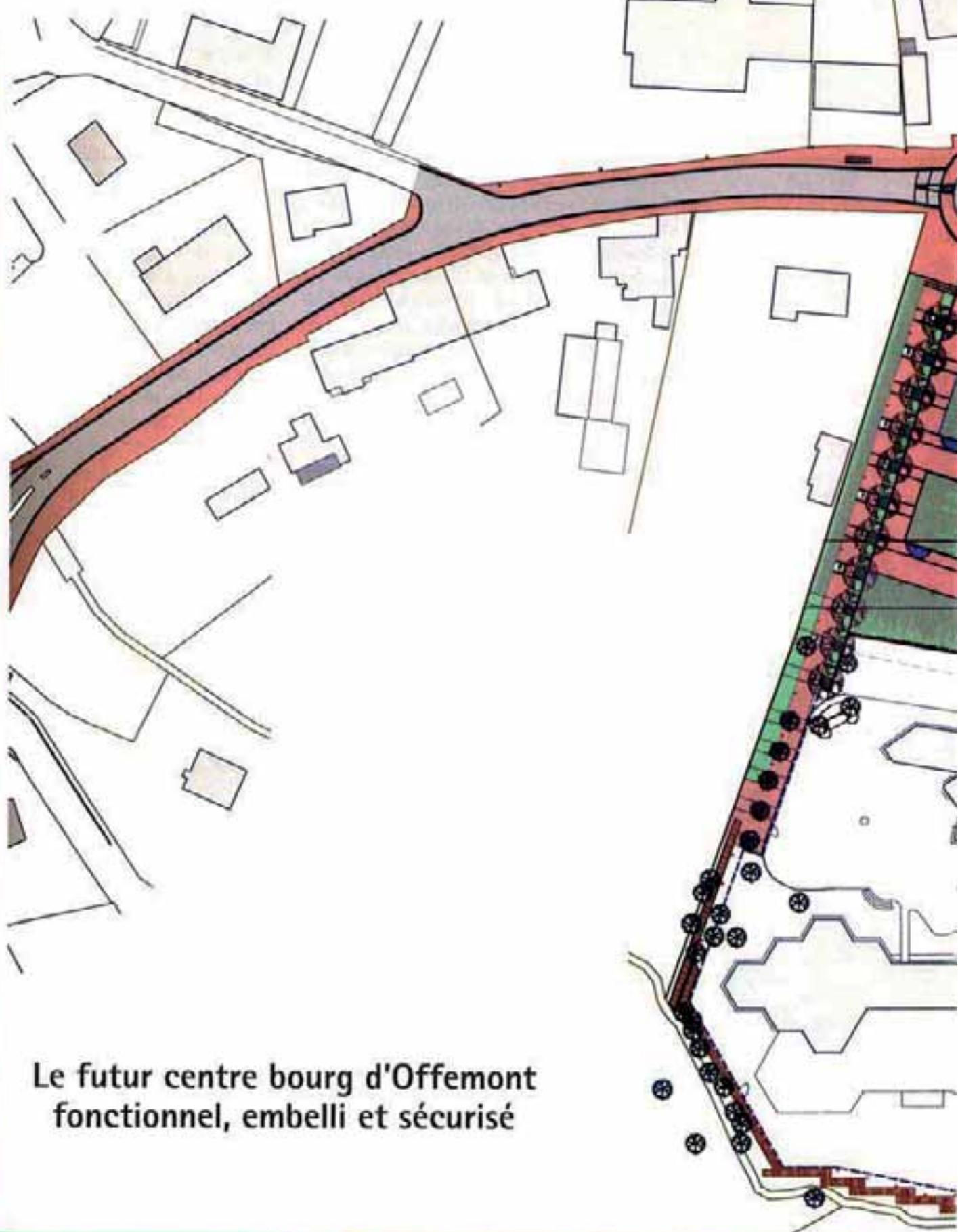
de la DDE ; entre 40 et 50 % de cette dépense seront pris en charge par des subventions de l'État, du Conseil régional, de la Communauté de l'agglomération belfortaine, du Conseil général, du SIAGEP. Dans le même temps, la commune investit environ 1,8 millions d'euros sur les 30 millions d'euros nécessaires à la rénovation du quartier de l'Arsoit - voir article sur la mutation de l'Arsoit. Le solde soit 28,2 millions d'euros a été gagné au prix de discussions acharnées avec d'autres financeurs (l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, la Communauté de l'agglomération belfortaine, le Conseil général, le Conseil régional etc.). Les plateaux de la balance entre les différents quartiers sont donc tenus à même hauteur. C'est l'engagement que nous avons pris en 1995 et nous n'avons jamais failli.

Le prochain grand projet de la commune auquel nous allons nous atteler dès 2006, qui est la salle de sports, est un projet partagé par tous les quartiers.

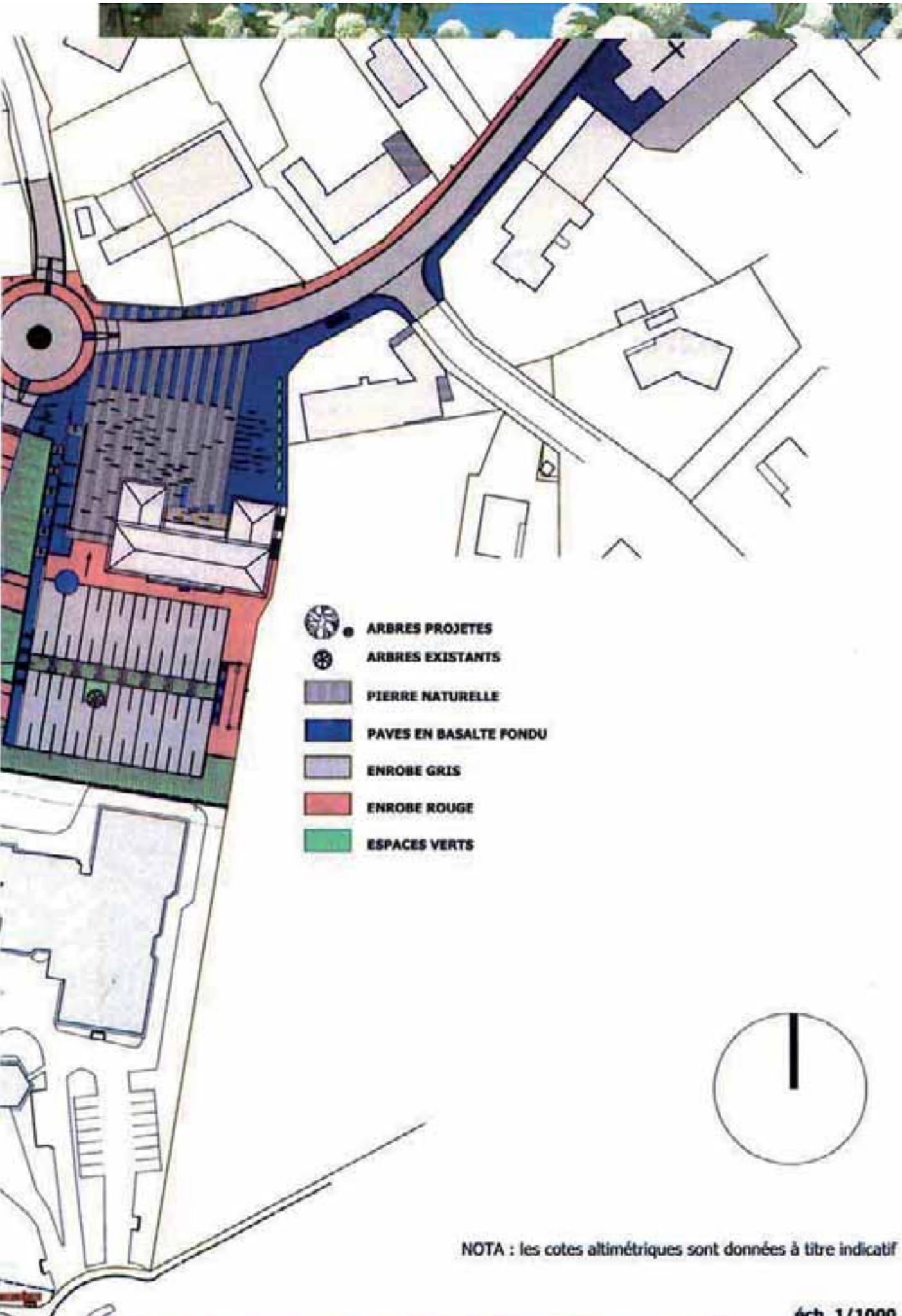
SIAGEP : Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics

La façade de la mairie avant sa rénovation en 1992





**Le futur centre bourg d'Offemont
fonctionnel, embelli et sécurisé**





Offemont et les TRANSPORTS en commun...

Transport urbain (SMTIC)

Le Syndicat mixte des transports en commun du Territoire de Belfort travaille depuis quelques mois à la réorganisation des transports en commun de l'ensemble du département. Cette compétence lui a été transmise par délégation de la CAB - Communauté de l'agglomération belfortaine.

Lors de la rencontre, à laquelle la population offemontoise était invitée, le jeudi 20 octobre dernier, Christian Proust, Président du SMTIC, nous a livré les premières ébauches du nouveau tracé des bus desservant et traversant notre commune.

Plus de 100 personnes ont participé à cette réunion. Les échanges y ont été riches et fructueux, et l'opinion des habitants rejoignant celle des élus, le SMTIC a infléchi son projet dans le sens qui était souhaité. La ligne de bus numéro 6 devrait disparaître et laisser place à une nouvelle ligne dite numéro 7.

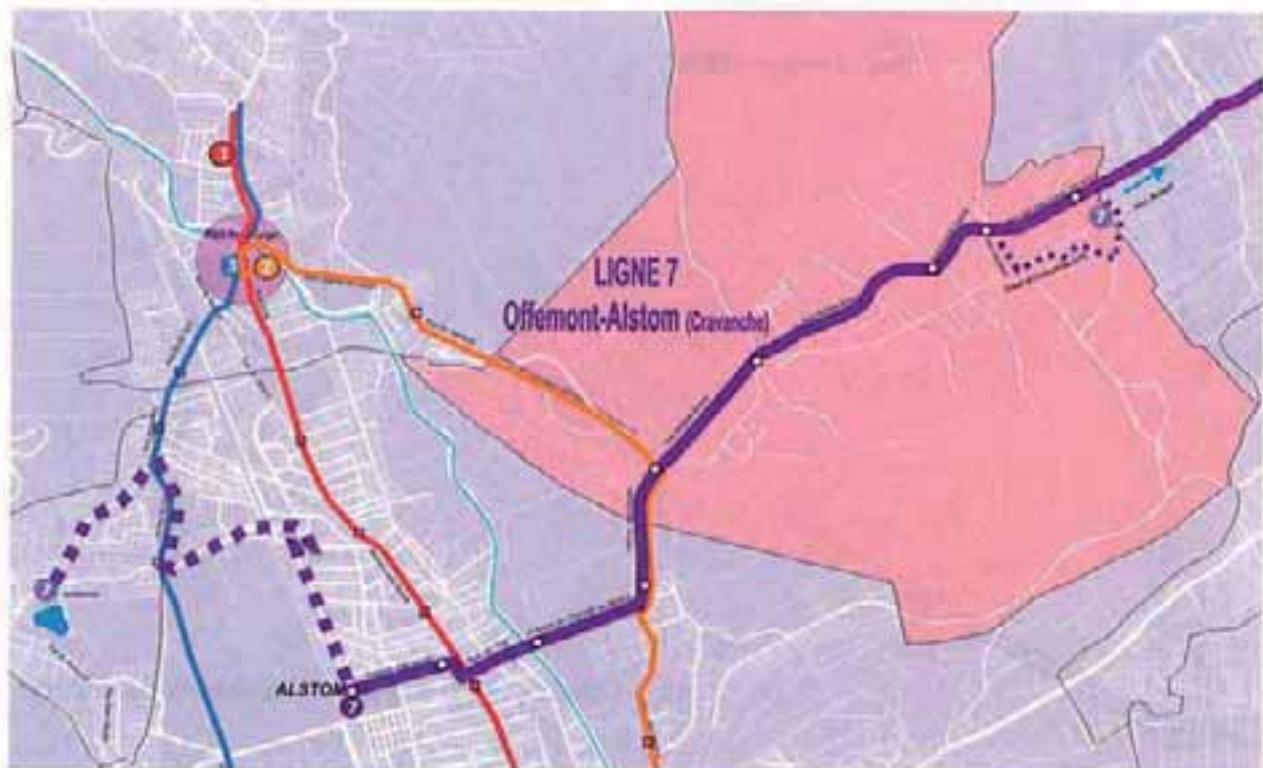
Quatre problématiques ont été retenues pour élaborer le tracé de la ligne 7 : le maintien et le renforcement de la ligne régulière, la pérennité des transports scolaires, le maillage du réseau suburbain qui permettra

de desservir Roppe et enfin l'approfondissement de l'étude concernant les transports à la demande.

LA LIGNE REGULIERE :

Le tracé :

La ligne régulière ira de la Rue du Fort (Offemont) à Cravanche. Elle passera par Offemont : rue des Maquisards, rue Aristide Briand pour rejoindre Belfort où elle empruntera l'avenue du Champ de Mars, la rue de l'Est puis l'avenue d'Alsace, pour arriver à la commune de Cravanche.





LE RÉSEAU SUBURBAIN :

Les bus de la ligne régulière desserviront Roppe toutes les heures. Lorsqu'ils se rendront à Roppe, les bus traverseront directement Offemont sans emprunter la boucle par la rue des Cerisiers.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES :

Restent inchangés jusqu'à la prochaine rentrée scolaire.

LES TRANSPORTS À LA DEMANDE :

Ils sont toujours en cours d'étude.

Ce nouveau dispositif devrait voir le jour en septembre 2007.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce dossier auquel les élus de la commune sont particulièrement attentifs ainsi que vous l'avait indiqué la lettre d'invitation à la réunion dont nous vous rappelons les termes :

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, le président du SMTC - Syndicat mixte des transports en commun du Territoire de Belfort travaille à la réorganisation du réseau des transports en commun du département.

Actuellement tourné principalement vers la desserte des établissements scolaires, en passant par l'hyper centre et la gare de Belfort, le futur tracé serait orienté vers les zones d'activités professionnelles.

Pour le moment, le SMTC n'a pas arrêté de position pour la ligne d'Offemont. Deux orientations semblent toutefois se dégager:

soit le maintien d'un service régulier: le ou les itinéraires, les points d'arrêt, les fréquences, les horaires et les tarifs sont fixés et publiés à l'avance;

soit la création d'un service à la demande qui implique une initiative de l'utilisateur qui souhaite se déplacer (réservation téléphonique, inscription...).

L'accès de notre commune par les transports en commun est primordial pour le déplacement des personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer autrement qu'en bus.

Je souhaite attirer votre attention sur l'importance de ce dossier et vous demande d'être, dans la mesure de vos possibilités, présent à cette rencontre qui déterminera les choix à venir.

Cette réunion aura lieu le

***Judi 20 octobre
à 18 h 30 à la Miel***

en présence des élus de la commune et du président du SMTC.

Les cadences :

Il y aura deux cadences pour la ligne dite régulière :

- en heures pleines, les bus passeront à chaque arrêt toutes les 10 minutes de 7 h à 9 h, de 11 h 30 à 14 h 30 et de 16 h 30 à 19 h.
- en heures creuses, les bus passeront toutes les 20 minutes c'est-à-dire de 9 h à 11 h, de 14 h 30 à 16 h 30 et après 19 h.

Ainsi, il sera possible de rejoindre, par exemple, le centre ville de Belfort, en heures pleines, toutes les 10 minutes en prenant après la ligne 7 soit la ligne 2 au point d'échange situé rue Briand (carrefour du Martinet) soit la ligne 1 en prenant le bus à l'arrêt de la rue de l'Est.

Le bus acheminera les usagers 3 fois le matin et 3 fois l'après-midi jusqu'à Cravanche. Les horaires retenus se situeront hors horaires scolaires.



De nouvelles RUES à Offemont

L'urbanisation d'Offemont se développe et de nouvelles voies d'accès voient le jour. Proposées



puis adoptées par le Conseil municipal trois nouvelles rues ont ainsi été dénommées : l'allée des Iris est située aux Soiras (1), au nord-est d'Offemont, l'impasse des Écureuils (2) a la particularité d'être située aussi sur la commune voisine de Vétrigne, enfin, l'allée « Aux Petits Eygras » (3) qui débouche sur la rue des Eygras non loin de l'intersection avec la rue E. Welsch.



Toujours plus d'ADEPTES pour la Miel

La Maison Intercommunale de l'Enfance et des Loisirs (Miel) connaît un développement important. Notre bâtiment communal a reçu en 2004 le prix régional de l'architecture et de l'aménagement. La même année, il a accueilli 8 réunions publiques : CAB, préfecture,



conseil général, réunions pour le PLU, pour la ZAC de la Roselière.

Ce sont aussi 30 particuliers qui ont loué la salle pour des manifestations privées : mariages, baptêmes, fiançailles et anniversaires.

La fondation Pompidou y a organisé sa soirée de gala, la Chambre des notaires, des laboratoires, les écoles de musique du département, les services fiscaux, plusieurs partis politiques, des comités d'entreprise, y ont accueilli plusieurs centaines de participants pour des réunions de travail parfois suivies de

déjeuners ou de diners. Toutes ces locations ont rapporté 25 000 euros à la commune.

La salle est également utilisée pour des manifestations communales comme les vœux du maire, la fête de la musique, le repas des aînés, le "Salé sucré", "Fête vos jeux". Des spectacles initiés par les élus y ont vu le jour : chorales, "journée folk"...

Deux employées à temps partiel assurent l'entretien de cette structure, ce qui correspond à un peu plus d'un temps complet.

En 2005 le nombre de locations



par des particuliers a augmenté, les entreprises sollicitent de plus en plus souvent cette salle et bon nombre de réunions publiques y ont encore eu lieu. Une association a loué une des petites salles pour un an, les membres de la chorale d'Offemont se retrouvent tous les vendredis soir dans l'espace enfance de la Miel. Les plus âgés apprécient tout particulièrement la "salle des aînés" pour leurs retrouvailles hebdomadaires autour du scrabble, des jeux de cartes, et



du "bricolage" (tableaux en 3D, perles...). L'atelier équilibre, mis en place par le CCAS profite de la grande salle, et l'association Gym Plus loue la Miel à l'année pour deux cours de gymnastique destinés aux adultes.

Le calendrier d'occupation 2006 est pratiquement complet pour tous les week-ends et notre objectif est de développer les locations en semaine en faisant connaître la salle aux entreprises, aux associations, aux différents organismes qui ont besoin d'un espace fonctionnel et accueillant construit dans un très bel environnement.



C'est la pleine FORME pour le CLSH !

Nous avons demandé à Sonia Goldschmidt, responsable du CLSH, de dresser pour Offemont Réalités, un bilan de la fréquentation de cette structure ouverte en novembre 2002 à la Miel. Comme on peut le remarquer, graphiques à l'appui, le CLSH joue bien son rôle, sait s'adapter aux évolutions des habitudes et aux besoins des familles. Une fréquentation stable plutôt en hausse est un signe de bonne santé.



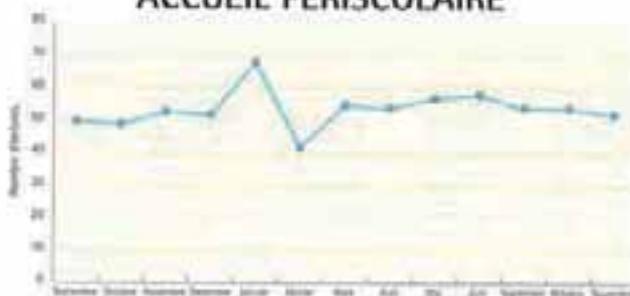
Sonia au premier plan

« En ce qui concerne l'accueil périscolaire, cette année nous accueillons beaucoup plus d'enfants le matin que l'année dernière. Nous en avons en moyenne 20 le matin contre environ 10 l'année dernière. Cependant, nous avons moins d'enfants le midi, quasiment la moitié moins que l'année dernière.

Pour l'accueil du soir, l'effectif est le même que l'année dernière c'est-à-dire une moyenne d'environ 15 enfants par soir.

En ce qui concerne la restauration scolaire, il y a un peu moins d'enfants qu'en tout début d'année 2005 mais la moyenne de fréquentation par jour est en constante progression. Les enfants viennent très régulièrement. Nous avons cette année en moyenne 40 enfants par jour contre une moyenne d'environ 30 pour l'année dernière.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



RESTAURATION SCOLAIRE



Le mercredi, les enfants viennent moins régulièrement. Ils sont moins nombreux que l'année dernière à profiter de nos structures par demi-journée mais par contre, cette année, nous touchons plus de familles.



De plus en plus d'enfants fréquentent le centre de loisirs pendant les vacances. Cet été en juillet, nous avons atteint par exemple 50 enfants en une demi-journée.

Je souhaite vous dire que l'équipe du CLSH est composée de six animateurs tous aussi dynamiques et motivés les uns que les autres, tous diplômés. Ils sont heureux de pouvoir travailler pour et avec vos enfants.

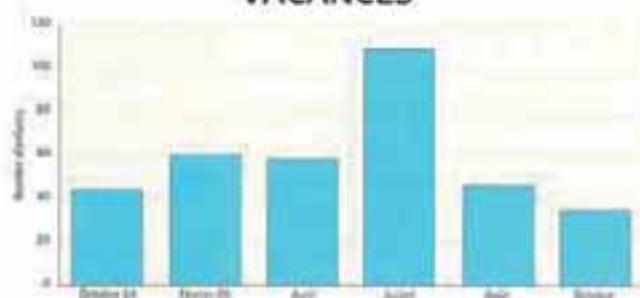
Disponibles et à votre écoute, ils vous accueillent tous les mercredis et les vacances scolaires (exceptées celles de Noël et trois semaines en août) de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Au centre de loisirs, vos enfants pourront faire des tas de choses : des bricolages, colorier, s'amuser ou tout simplement se reposer s'ils le souhaitent.

MERCREDI



VACANCES



Enfants et animateurs vous donnent rendez-vous le mercredi 8 février après-midi à 16 h à la Miel. Vous pourrez découvrir tout ce que vos enfants ont vécu à la Miel depuis la rentrée. »

Au milieu des enfants, voici l'équipe des animateurs au grand complet, de gauche à droite : en haut : Nathalie Dagon, Sandra Pigatto, Brigitte Petitjean, Mathieu Jourd'heuil ; plus bas : Sandy Zitouni, Sonia Goldschmidt, Nicole Bourvier (devant)





Rencontre CHORALE à la Miel

On savait déjà qu'on aime chanter à Offemont, mais par contre c'est pour une grande première que les nombreux élèves des trois écoles d'Offemont se sont retrouvés le 4 juin à la Miel : chanter ensemble.

Sous la houlette énergique de la directrice de l'école du Martinet, Mme Loye-Chauvin, aidée des enseignantes des autres écoles, les élèves nous ont donné une superbe prestation devant des parents subjugués. Les chants choisis par les différents chefs d'orchestre ont été répétés tout au long de l'année dans chaque école séparément, puis tous ensemble trois jours avant le concert. Et c'est avec beaucoup

de brio que chaque groupe a interprété des chansons reconnues du public. Il est vrai que

la grande salle de la Miel se prêtait fort bien à ce moment « enchanteur ».



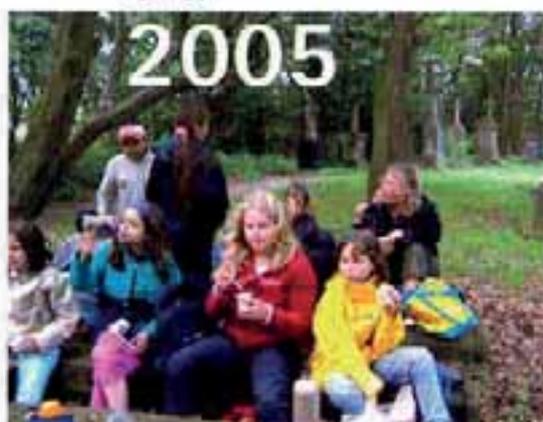
Passeport ECO-CITOYEN

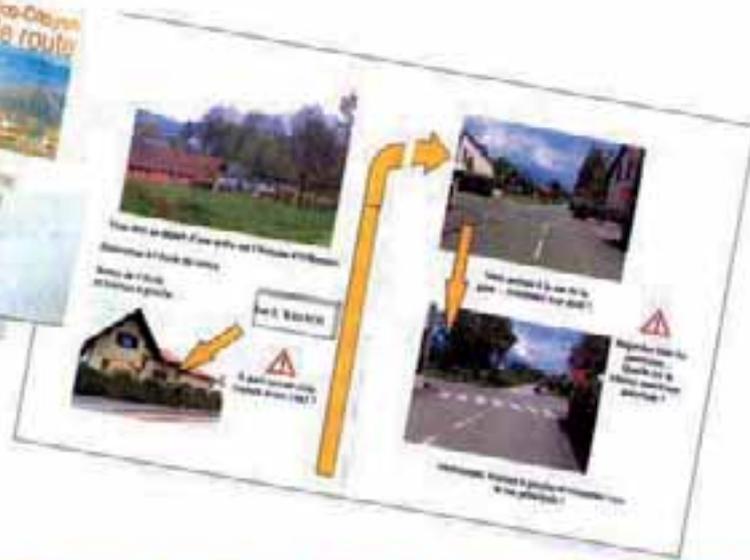
crû

Le sujet de l'année : le patrimoine, a amené les élèves de CM2 des écoles d'Offemont à visiter l'écomusée d'Ungersheim,



voyage financé en partie par l'EDF et pour le reste par l'État dans le cadre de l'ANRU. La découverte d'une vie de village datant du début du siècle dernier a passionné toute l'équipe, mais aussi le pique-nique installé à proximité d'anciennes tombes ou encore les petits tours sur d'anciens manèges comme le cricri ont eu beaucoup de succès.





Les deux journées habituelles de chaque fin d'année scolaire se sont cette fois déroulées sous la forme de rallyes photos à travers la commune : chaque élève des trois écoles élémentaires d'Offemont possédait un carnet de route illustré de photos qui lui indiquait le chemin à suivre. Les parcours avaient été préparés par les classes de CP et chaque école devait découvrir un autre quartier d'Offemont que le sien. C'est ainsi que le Centre est parti dans le quartier de l'Arsoit, l'école Jean Macé a parcouru les rues du centre du village et le Martinet s'est promené vers l'Étang des Forges à travers le complexe sportif et la piste cyclable. De l'eau fraîche attendait les troupes à l'école du Martinet, point d'arrivée où plusieurs animations avaient été organisées. Une exposition d'anciennes photos, un plan de la commune sur lequel ils devaient retrouver leur parcours et également un stupéfiant diaporama réalisé



par des enfants de la CLE sur la visite d'Offemont. La rencontre entre les trois écoles, les équipes d'animateurs des deux centres de loisirs de la commune et plusieurs lycéennes bénévoles pour l'occasion ont une fois de plus permis à tous de connaître un peu mieux leur environnement. En lisant ce que les élèves ont écrit sur le livre d'or à la fin de leur parcours, on ne peut douter du fait que nous avons tous encore à apprendre en regardant ce qui nous entoure :



« Pourquoi y a-t-il autant d'immeubles ? », « à quoi sert la cabine téléphonique ? », « l'école Jean Macé est-elle à Offemont ? », « il y a des super-jeux à l'Arsoit ! », « nous avons vu plein de canards ! », « pourquoi l'eau est-elle polluée ? »





Informatisation des ÉCOLES : encore et toujours...

Début 2005, l'école du Martinet a été dotée d'un photocopieur en remplacement du précédent qui ne rendait plus le service attendu. Les trois écoles collaborent selon leur besoin pour mettre à profit cet équipement.



Cette fin d'année 2005 apporte dans chaque groupe scolaire d'Offemont de nouveaux outils informatiques. Après l'école Jean Macé, c'est au tour de l'école élémentaire du Martinet de recevoir les quatre derniers PC qui manquaient au renouvellement complet de son parc.

Les directeurs des trois écoles élémentaires ont reçu également un ordinateur portable connecté au réseau existant et à Internet par de modernes liaisons WIFI. Cet outil est aujourd'hui nécessaire pour pouvoir correspondre efficacement avec le rectorat et

participer à un nouveau dispositif mis en place cette année : la « base élèves ». Offemont fait partie des communes expérimentales. Cette base centralisée sur un fichier informatique national permettra de gérer les renseignements nécessaires concernant chaque élève. Les informations ainsi collectées seront régulièrement mises à jour et suivront l'élève tout au long de sa scolarité quelle que soit la localisation de l'école.

Enfin, pour aider au mieux les élèves et garantir le bon fonctionnement de ces ordinateurs la commune a embauché dès septembre 2004 Mathieu Jourd'heuil, qui peut ainsi suppléer au poste d'aide éducateur à l'École du centre, celui-ci ayant été supprimé par l'État. Mathieu,



passionné d'informatique, a été chargé d'intervenir en cas de petites pannes pour l'ensemble du parc des écoles d'Offemont.

Johana, assistante d'éducation et spécialisée en informatique, apporte son soutien au sein des deux autres écoles, ce qui permet à tous de réaliser de beaux projets comme le journal Tam Tam, la correspondance avec d'autres classes ou encore le livret « éco-citoyen ».





PAROLES^{de} migrants

Au printemps, les élèves de CM1 et CM2 de l'école du Martinet ont participé au concours de poésie organisé par la Ligue des Droits de l'Homme. C'est avec beaucoup de sensibilité qu'ils ont donné libre cours à leur âme de poète sur le thème « paroles de migrants ». Le recueil de textes touchants qu'ils ont réalisé leur a valu... le premier prix !

Nous avons le plaisir de vous en présenter quelques-uns, comme vous pourrez en juger, brillamment composés.



LE PAYS DE LA PAIX

Quand j'ai quitté mon pays,
Au moment où le bateau partait,
J'ai vu des mains qui s'agitaient
Et je me suis demandé pourquoi je laissais mes amis...

Souvent mon père me parlait de notre pays,
La guerre et les pauvres qui mendiaient,
Les bombardes qui tombaient du ciel,
Les guerriers qui mouraient au soleil...

Les bébés qui pleuraient dans leur couffin,
Les mères laissant leurs enfants orphelins.
Mais moi, ce qui me plairait vraiment,
C'est de vivre en paix et d'aider les gens...

Chaque jour mes parents me disent que dans mon pays
Sont nés mes cousins et mon grand-père,
Que la mer se mélange au désert.
Cet endroit que j'aime, c'est l'Algérie...

Boualam (CM1)

NOUVELLE VIE

Avec ma mère et mes petits frères, on a décidé
De quitter notre maison pour aller vivre loin des bombardiers,
Loin des morts, loin de la pauvreté.

Il a fallu qu'on traverse la guerre, dans les champs
Où les hommes blessés claquaient des dents,
En rampant à genoux
Sans pouvoir se tenir debout.

Il nous fallait passer la frontière.
Dans un camion, on s'est caché,
Partout il y avait des barrières
De l'autre côté, il nous a enfin déposés.

Quelques temps plus tard,
Nous avons trouvé par hasard,
Une famille qui, chez elle, nous a acceptés.
Grâce à eux, nous vivons maintenant en liberté.

LA PIÈCE MANQUANTE DU PUZZLE

Ce jour où j'ai vu arriver Diego
On a discuté, il n'a pas compris un mot
Pour aider sa famille, il mendiait dans la rue
Avant en classe, il n'était jamais venu.
Ici, il va pouvoir aller tous les jours à l'école
Nous, on sera heureux quand il prendra son envol.

Karim (CM1)

Sullivan (CM1)



Du NOUVEAU pour les APPÉTITS des p'tits loups

Depuis le 7 novembre un nouveau prestataire : Sodexho, livre les repas à la restauration scolaire de la Miel. S'appuyant désormais sur le principe de la "liaison chaude", un gain de temps important permet maintenant à Catherine d'améliorer encore

l'efficacité qui la caractérise, pour faire face aux petits voraces de plus en plus nombreux. Ceux-ci ont d'ailleurs pu découvrir que leur repas comporte à présent un composant supplémentaire : ce n'est plus fromage ou dessert, mais fromage et dessert !

Les tarifs de la restauration scolaire dépendent de trois critères :

- le quotient familial,
- le nombre d'enfants inscrits dans une même famille,
- le lieu d'habitation.

TARIFS DE LA RESTAURATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2004 – 2005

	NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS PAR FOYER		
	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Enfants domiciliés à Offemont	4,69 €	4,69 €	4,38 €
Enfants domiciliés à Offemont QF 2	4,18 €	3,92 €	3,67 €
Enfants domiciliés à Offemont QF 1	3,87 €	3,57 €	3,26 €
Repas exceptionnel : - adulte		3,16 €	
- enfant		7,24 €	
Enfants non domiciliés à Offemont	7,24 €	7,24 €	7,24 €



Pour plus d'information, prière de contacter la mairie au 03 94 26 01 49 ou le CLSH, à la Miel, au 03 84 90 30 35 miel.offemont@wanadoo.fr



DÉCOUVRIR le vocabulaire français en jouant !



Soutien scolaire

Voilà l'objectif que Brigitte Chevillat, adjointe aux affaires scolaires, s'est fixée pour ces jeunes élèves de l'école du Martinet vivant en France depuis très peu de temps.

Face aux nombreux problèmes rencontrés par les enseignants de cette école qui accueillent depuis quelques années des enfants « primo arrivants », la commune a décidé d'apporter un "petit coup de pouce". C'est à travers un dispositif financé par différents partenaires comme la DDASS, le Conseil général, la CAF et le FASILD qu'est né ce nouveau « contrat local d'accompagnement à la scolarité » (C.L.A.S.).

D'un côté : 16 élèves de différentes nationalités, algériennes, turques, macédoniennes et portugaises ; de l'autre : une organisatrice passionnée, volontaire : Sonia Goldschmidt, aidée par une animatrice Brigitte Petitjean et entourées de 2 jeunes lycéennes motivées Samia Chekhi et Jessica Jacquot.

La règle du "jeu" est simple : il suffit de jouer par groupe de 5 ou 6 enfants, chaque soir après la classe, aux nombreux jeux éducatifs prêtés par la ludothèque des Glacis, par le CDDP ou achetés par la commune.

Le dispositif initial est complété par des sorties, le mercredi après-midi, pour favoriser

l'intégration des enfants et de leur famille. C'est ainsi que le groupe s'est rendu au CDDP pour y découvrir des nouveaux jeux de mathématique et leur créateur. Une visite à la bibliothèque de Vétrigne pour y apprendre son mode d'emploi ou encore à l'écomusée d'Alsace pour appréhender un autre mode de vie et un fabuleux éventail de mots nouveaux : de quoi satisfaire pour quelques jours la curiosité permanente de ces enfants.

Cette fois encore l'aide précieuse de l'équipe éducative de l'école, au niveau du lien

avec les familles et du suivi des élèves, a permis la mise en place de cette nouvelle action communale.

Pour l'année scolaire 2006-2007, la commune poursuivra son engagement à travers un nouveau dispositif qui sera mis en place suivant des directives gouvernementales et dénommé « plan de réussite éducative ».

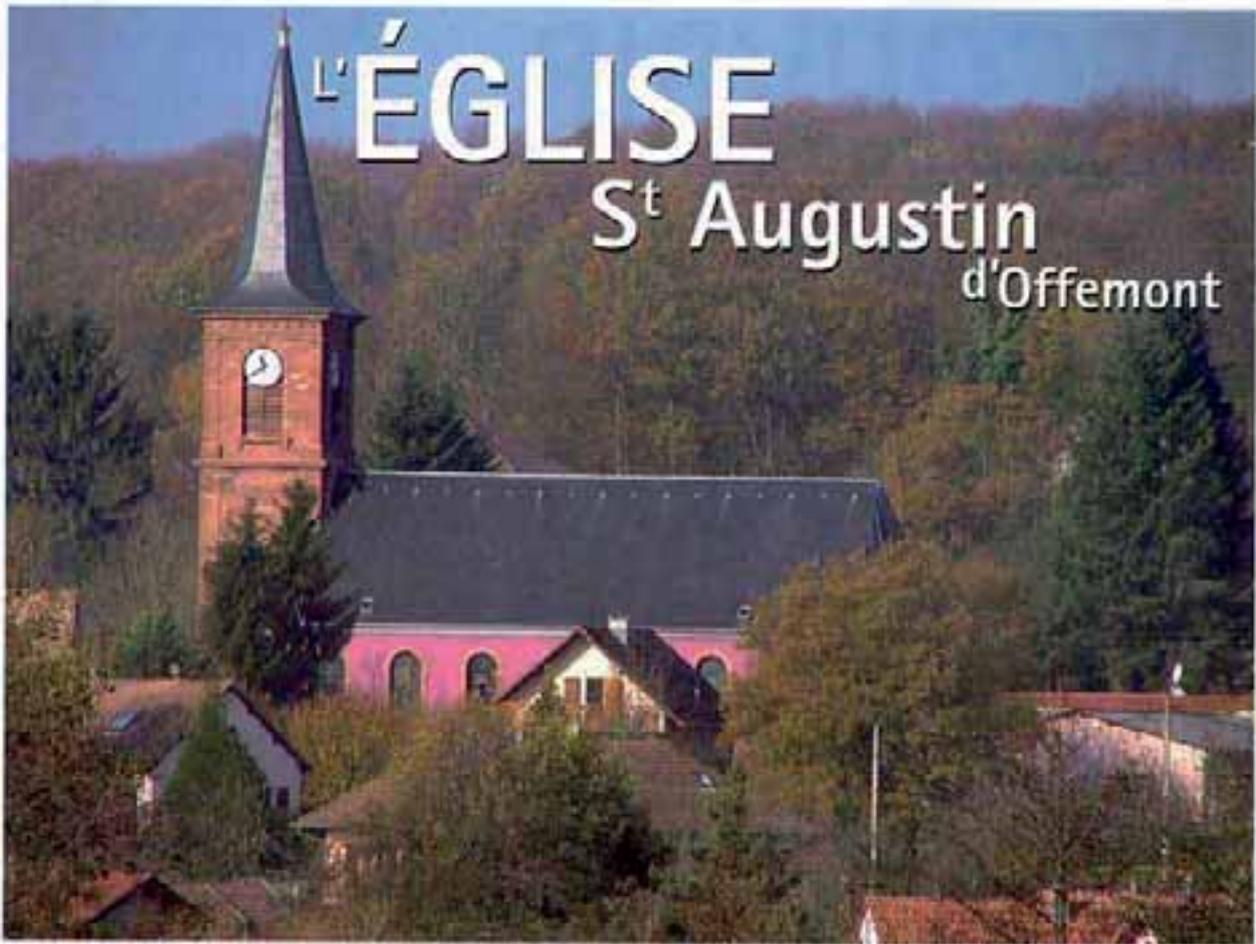
CAF : Caisse d'allocations familiales

CDDP : Centre départemental de documentation pédagogique

DDASS : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

FASILD : Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations





L'ÉGLISE

S^t Augustin d'Offemont

Offemont possède sur son territoire une église, propriété de la commune car construite avant 1905 et affectée au culte catholique. Un Offemontois, Eric Veith, nous présente cet édifice communal au travers d'un récit instructif et très intéressant.

Tout commença par une querelle entre la mairie de Belfort qui réclamait à celle d'Offemont 160 F pour participation aux frais de cultes qui étaient assurés par la paroisse de Belfort dans une chapelle située en face de l'église actuelle. En 1843, M. le curé Fieltier entreprit de réunir les fonds pour la construction d'une église. 1 900 F furent souscrits auprès des habitants, 5 000 auprès des principales familles de Belfort et 4 000 F sur les propres deniers du curé.

La construction a été effectuée à l'initiative de l'abbé Fieltier. Le Conseil municipal donna un avis favorable à la construction qui démarra en 1844, année de la construction des murs et de la toiture. Le terrain acheté était



une ancienne place qui possédait un puits qui existe encore sous le sol de l'église.

La voûte en bois fut construite en 1846 ainsi que le pavage, les bancs et un petit clocher de bois. Une partie des pierres de l'ancienne église fut réutilisée, ce qui explique les différentes couleurs de l'appareillage.

Le clocher actuel ne fut construit qu'en 1864. Celui-ci est signé de l'architecte belfortain Charles Genty qui a aussi construit les



églises de Bermont, Montbouton et Fêche-l'Église.

Les 4 cloches, Jeanne Marie (850 kg), (deux) Catherine (550 et 350 kg) et Marie (150 kg) ont été fondues en 1862.

Le fait que le clocher ait été construit quelques années après la nef explique l'origine des deux portes principales (une à l'extérieur, une à l'intérieur) et la rosace située entre le clocher et la nef, qui n'est visible que depuis l'intérieur du clocher.



Le mécanisme de l'horloge a été construit entre 1853 et 1859. Elle a été fabriquée par le même atelier que celui qui a réalisé l'horloge astronomique de Strasbourg : Ungerer. Elle sonne les demi-heures et les heures grâce à un marteau qui frappe une des cloches. Le mécanisme de l'horloge est situé dans le clocher au niveau du plafond actuel. Un système de tiges et de cardans renvoie l'heure aux cadrans situés sur les

4 faces du clocher. Les aiguilles bougent par à coup toutes les 30 secondes. L'axe du balancier est en bois pour limiter les variations de longueur dues aux variations de température qui dérèglent l'horloge. Le poids qui l'actionne est remonté automatiquement par un moteur électrique. Cette horloge est, dans la région, une des rares horloges de cette époque à encore fonctionner. Elle a été entretenue avec passion et bénévollement par un Offemontois, M. Papini jusqu'en 2005.

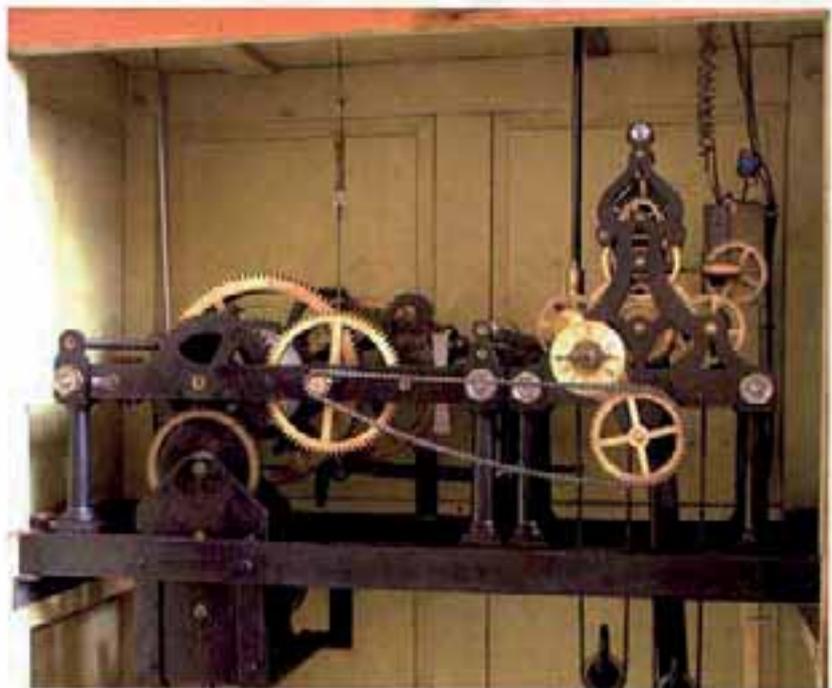
La première messe fut célébrée le 28 août 1846. La paroisse fut créée l'année de la construction par une ordonnance du ministre des cultes. Le logement du curé fut fourni par la commune. Le premier curé prit possession de la paroisse en août 1847. De 1912 à 1929, la paroisse s'est retrouvée sans curé, celui-ci ayant été expulsé en 1911.

L'église est composée d'une nef et d'un cœur. Elle n'a pas de transept. La nef se compose de 10 piliers qui soutiennent la voûte en bois.



Les piliers sont en bois, à l'exception de celui qui soutient la chaire qui est en pierre. Le chœur est borgne car il avait été conçu pour recevoir un autel monumental composé d'anciens autels de l'église de Belfort et de l'église des Capucins.

En 1959, la voûte a été fermée par un plancher. Dans les années 70, l'intérieur de l'église a été complètement réaménagé. L'ancien autel en bois a été





Le coq situé sur le clocher date de 1891... Il contient la liste des habitants de la commune... qui ont participé à sa réfection



Panneau de bois sculpté situé dans le porche, sous le clocher. Il était initialement dans le chœur.

remplacé par un autel plus simple en pierre.

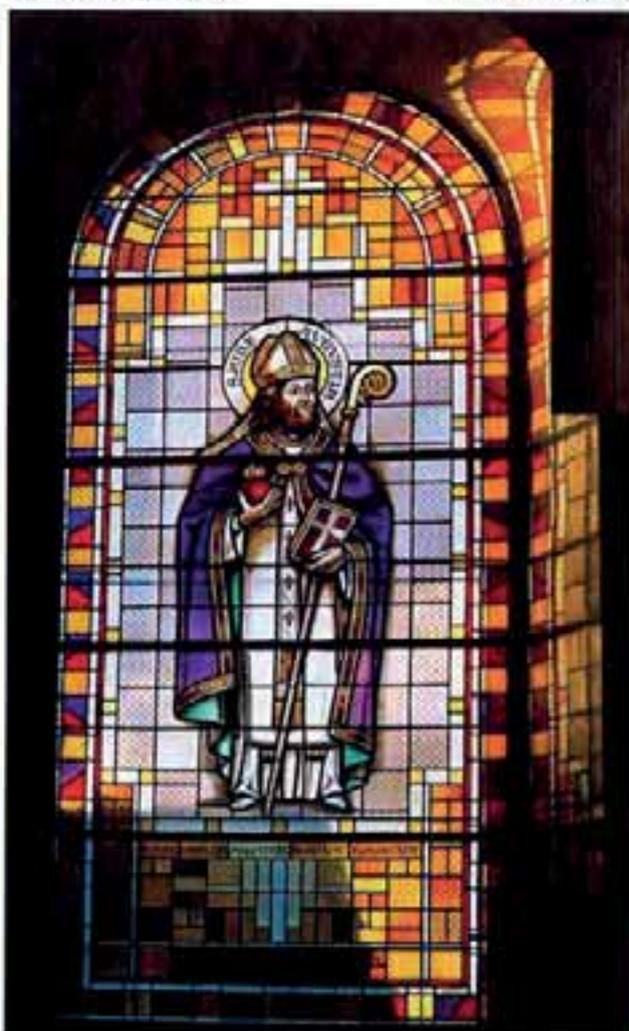
Les vitraux datent d'après la guerre de 1940. Celui de St Augustin date de 1973. Le chemin de croix actuel date de la même époque.

Les statues style St Sulpice ont été dorées dans les années 80 par l'abbé André Ménécier. Certaines comme celles du Sacré Cœur ont une grande analogie avec celles fabriquées par l'usine de la « Sainterie » de Vendevre sur Barse (Aube) et proviennent probablement de cette fabrique.

Le mot église vient d'un terme grec qui signifie à la fois convocation et rassemblement. Ce lieu sert donc au rassemblement de personnes qui se sentent en quelque sorte convoquées pour célébrer et témoigner de leur foi en ce qu'elles nomment Dieu.

L'architecture et le mobilier d'une église vont donc essayer d'exprimer la vision du monde qui découle de cette foi. Cette vision n'est pas immuable. Elle est marquée par l'époque ou les époques de construction et d'aménagement de l'édifice.

La voûte par sa forme semi-circulaire symbolise le « ciel », lieu symbolique de la présence de Dieu. Tout ce qui est rectangulaire représente la terre. Les personnages accrochés aux piliers représentent les saints qui, du fait de leur vie, vont faire la « liaison » entre la « terre » et le « ciel » d'où leur position. Une grande importance est donnée au « saint sacrement » qui a la



Bas relief de la chaire : St Jean et l'aigle qui le symbolise.

Sur cette photo de l'intérieur ancien de l'église, on perçoit bien que l'architecture du chœur, ses proportions ont été conçues pour recevoir l'ancien autel en bois.

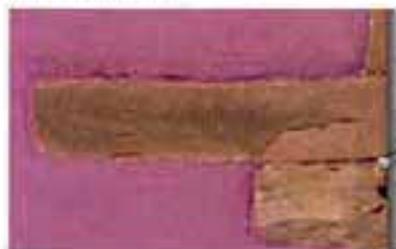




même « fonction » de liaison d'où l'importance du tabernacle. Cet autel semble avoir comme modèle le style baroque issu du concile de Trente (XVI^e), concile dit de la « contre réforme » catholique. Le milieu du XIX^e siècle a été aussi une période de restauration d'une foi qui se voulait plus authentique face à la croissance industrielle perçue comme matérialiste. Il n'est donc pas impossible que le chœur de l'église d'Offemont soit une illustration du parallèle qui peut être fait entre les deux époques.



Dans le mur de la façade a été inséré un morceau de croix daté de 1760 dédié à St Quirin, qui était le nom de la chapelle initiale ; le pied de la croix a été réutilisé dans un mur.



À l'intérieur de l'église se trouve l'original de la croix des Soiras qui date de 1712 et qui représente une nativité.

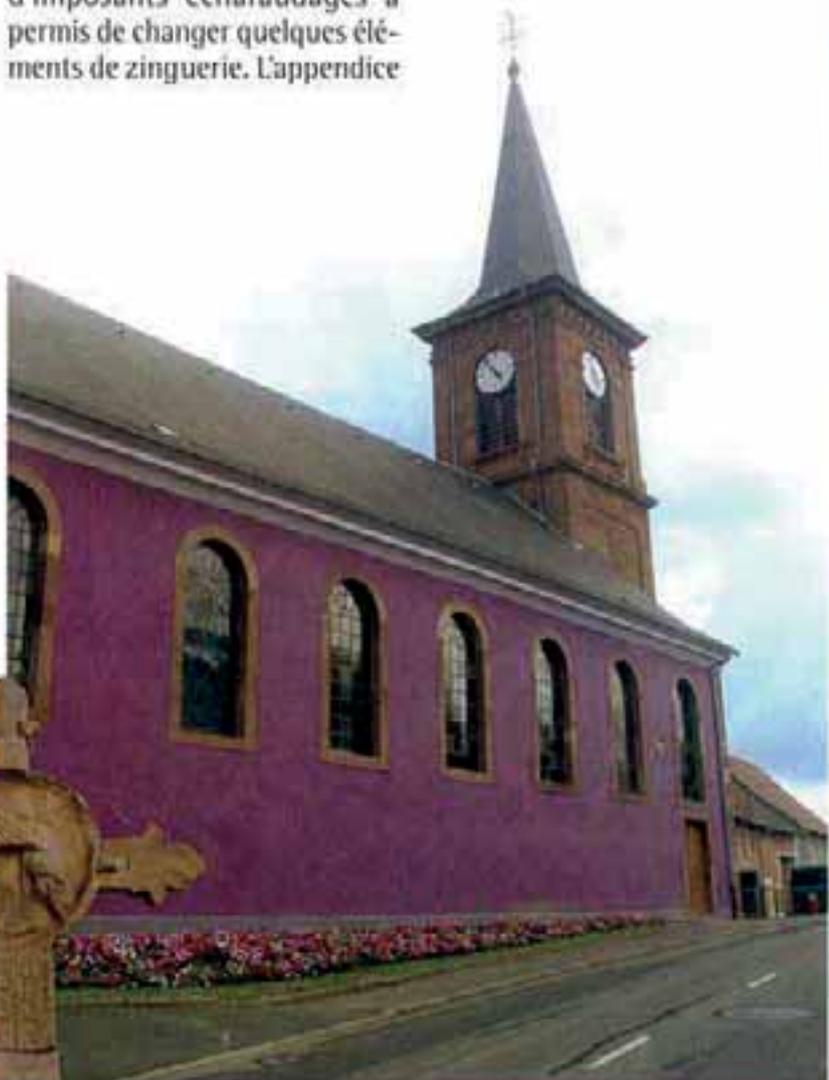
En 2004, au terme de travaux qui ont duré 4 mois, l'extérieur de l'église a été complètement restauré : ravalement, décrépiçage, recrépiçage et



hydro gommage des pierres et réfection des joints. La présence d'imposants échafaudages a permis de changer quelques éléments de zinguerie. L'appendice

situé à droite du clocher qui servait initialement de garage pour le corbillard et qui était ensuite utilisé pour abriter les cuves à fioul du chauffage a été détruit. Le clocher a ainsi retrouvé la silhouette dessinée par l'architecte Charles Genty. Le chœur a aussi été dégagé du bâtiment auquel il était accolé. Le coût total de ces travaux est de 187 0000 €

Mise en valeur par un choix de couleurs ne laissant pas indifférent, l'église retrouve une place de choix au cœur originel du village.





Lutte contre les INONDATIONS

À maintes reprises, les habitations des personnes qui résident au lotissement des Vergers ont subi des dégâts importants en période de pluies violentes. Le sous dimensionnement du réseau d'eaux pluviales par le lotisseur étant la cause de ces désordres. Quand le réseau est saturé, l'eau déborde avec les conséquences que l'on connaît.

Il n'est malheureusement plus possible, aujourd'hui, de faire un recours contre le lotisseur. Par ailleurs une reprise du réseau serait extrêmement coûteuse, voire impossible, car certaines maisons ont été construites sur celui-ci.

C'est la Communauté de l'Agglomération Belfortaine qui est en charge de ce dossier depuis plusieurs années. Compte tenu de la persistance de ces phénomènes



et même de leur aggravation car la rue des Maquisards a elle aussi été victime de ces désordres, la Cab a opté pour la réalisation de trois bassins de retenue des eaux de pluie. Ces bassins, sans digue, puisqu'ils ont été réalisés par creusement, ne font courir aucun risque au voisinage.

Compte tenu des délais nécessaires pour obtenir les cessions de terrain, et des procédures administratives obligatoires, les délais ont pu paraître longs à tous ceux qui étaient sous la menace d'une nouvelle inondation.

Aujourd'hui, les travaux sont quasiment achevés, à l'exception du bassin n°1. Pour acquérir les terrains et les réaliser, la Cab a exposé une somme d'environ 200 000 € TTC. C'est dire à quel point l'intercommunalité est précieuse pour nos petites communes. Car si la commune d'Offemont avait dû investir une telle somme pour la réalisation de ces bassins de rétention dont la nécessité ne peut être discutée, son budget aurait été lourdement grevé.

La carte reproduite ci-après vous indique la localisation et la taille des trois bassins en cours de réalisation.





Le centre communal d'action social (CCAS) et son action CONTRE la faim



« On n'a pas le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid »...

Ce refrain est malheureusement bien connu et avec l'arrivée de l'hiver il est encore une fois d'une criante vérité. Des Offemontois et des Offemontoises ont faim et ont froid. Ils habitent à côté de chez vous, peut-être ne le savez-vous pas. Ces choses là, on ne va pas les chanter sur les toits car quand vous avez perdu votre travail, la reconnaissance des autres et presque tout, il vous reste encore la fierté d'un être humain. Ces Offemontois et Offemontoises ne sont pas différents de vous, ils souhaitent seulement un peu de gratitude.

Alors, un jour d'automne 1996 le centre communal d'action social a voulu leur apporter une lueur d'espoir et un peu de chaleur humaine en mettant en place une action dénommée « attributions de bons d'achats alimentaires en faveur des personnes en situation d'urgence ». Le propos de cet article n'est pas de vous en expliquer le fonctionnement mais de vous montrer avec quelques chiffres que la misère ne régresse pas en France ni à Offemont, bien au contraire.

En 2001 le montant de l'aide était de 1820 €, en 2004 il a atteint le chiffre record de 7508 €. Tous les types de familles sont touchés, adultes isolés, adultes avec en-

fant, couples avec enfants, mais aussi des familles où les parents travaillent mais perçoivent des petits salaires.

Le CCAS participe également aux impayés d'énergie à travers le fonds de solidarité logement (FSL). Il apporte aussi des aides de secours aux familles confrontées aux épreuves de la vie.

Qu'on soit "black, blanc ou beur" la galère n'est pas une affaire de couleur de peau. Ces actions peuvent paraître de bien petites bouées dans un océan de difficultés mais si elles permettent à quelques uns ou quelques unes de garder leur dignité humaine alors l'objectif est atteint.

L'ALPHABÉTISATION toujours au rendez-vous

Saffrans pankaka, Sekerpare, Sigara böregi, Gâteau chyprite, Sarma ou feuilles de vignes farcies, Chorba ou Chourba, Petites lunes d'Halma... vous ne connaissez pas ?

Ce sont des plats confectionnés par les bénéficiaires des cours de français dispensés par des bénévoles de la Mairie. Ils nous ont d'ailleurs fait le plaisir de

partager leurs recettes à l'occasion du salon "Salé sucré".

Les cours de Français ont lieu de 14 à 16 h, les lundi et jeudi à l'école du Martinet à Offemont.

Pour plus de renseignements, joindre Mireille Geiller en mairie d'Offemont (03 84 26 01 49).





Livres et CD portés À DOMICILE



Dans le cadre du maintien du lien social et culturel, un portage de livres et multi média à domicile fonctionne sur la commune d'Offemont depuis le printemps 2004. Cette action est le fruit d'un partenariat réussi entre le centre communal d'action social (CCAS) et la médiathèque du Conseil général.

Ce service s'adresse aux personnes à mobilité réduite, temporaire ou définitive, et prend en compte

les besoins des personnes qui ne peuvent plus se déplacer aisément pour emprunter des livres mais aussi des CD, des livres lus sur cassettes et des livres écrits en gros caractères. La mise à disposition des livres est gratuite et une participation annuelle aux frais de livraison de 5 € est demandée par le CCAS.

Actuellement trois personnes bénéficient de ce service. Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre

contact en mairie avec Catherine Licenziato qui est l'employée communale ayant en charge cette opération. Elle vous rendra une première visite en compagnie de Claire Chabaneix qui s'occupe des portages de documents à domicile à la médiathèque départementale. Cette rencontre leur permettra de connaître vos goûts pour la lecture et de définir la périodicité des visites.

C'est une démarche très appréciée par les bénéficiaires actuels car c'est aussi l'occasion d'un petit moment de compagnie, permettant de rompre l'écoulement parfois monotone d'une journée. Elle permet non seulement de garder un lien culturel mais également social et de ne pas se sentir à l'écart.

Portage à domicile

C'est plus FACILE, avec le DENEIGEMENT à domicile

Les hivers belfortains sont longs, rigoureux et neigeux. Il n'est pas toujours facile de déneiger l'accès à sa maison quand les années commencent à peser sur des épaules qui ont déjà supporté pas mal de fardeaux.

C'est pour cela que, cette année, la commune d'Offemont a reconduit le service de déneigement à domicile à destination des aînés mais aussi des personnes à mobilité réduite.

Un partenariat a été mis en place avec l'association « Passerelle pour l'emploi ». Cette association met à disposition des personnes qui le souhaitent un personnel compétent et sérieux qui déneige les accès à leur habitation. Le contenu de l'intervention a été convenu au préalable avec un responsable de cette association. Une convention est établie entre la commune, l'association et le bénéficiaire afin de préciser les engagements de chacun.

L'association « Passerelle pour l'emploi » facture ce service à



hauteur de 8,30 € par demi-heure et par intervenant. Pour les personnes disposant de faibles revenus (ligne 14 de l'avis d'impôt sur les revenus 2004 « impôt sur le revenu après allègement du barème » égal à zéro) le paiement de ce service est pris en charge par le centre communal d'action social.

Cet hiver une quinzaine de foyers bénéficient de ce service.

Service déneigement

Des AÎNÉS animés !

Depuis bientôt 3 ans, le club communal des aînés a été mis en place sous l'impulsion de la commune et du centre communal d'action social (CCAS).

Tous les jeudis après-midi, de 14 h à 17 h des aînés se retrouvent à la Miel pour passer un moment très convivial. En général une vingtaine de personnes s'adonnent à diverses activités selon les goûts de chacun : jeux de cartes, scrabble, échecs et nombreux autres jeux de société.

Les loisirs créatifs sont très prisés des dames : tableaux en 3D, fabrication de personnages en terre, bijoux en perles, décorations de Noël... Depuis 2 ans, des petites mains participent activement à la décoration des tables pour le repas des aînés. Certaines sont même devenues des expertes dans les créations originales et sont prêtes à transmettre leur savoir.

Catherine Licenziato les accueille avec beaucoup de plaisir et de bonne humeur et leur sert café, thé, boissons fraîches et petits gâteaux.

En hiver des « thés dansants » sont proposés une fois par mois le jeudi après-midi dans la grande salle de la Miel. C'est ainsi que Jean Muller a animé celui du 6

octobre 2005, Joseph Flohr a animé celui du 3 novembre 2005 et l'animation de celui du 8 décembre a été assurée par monsieur et madame Lehl. Entre 50 et 100 personnes ont participé à chacun de ces après-midi dansants. En 2006 celui du 12 janvier a été animé par Jean Muller, celui du 9 février le sera par Angel Locatelli et son orchestre « Variances ». Enfin pour celui du 9 mars, Michel Boigeol assurera l'animation. Pour chacun de ces « thés dansants » une buvette est mise en place et assurée par une des associations de la commune.

À la belle saison le club communal des aînés propose différentes sorties. Le 28 avril 2005 une trentaine de personnes sont parties en bus à la découverte des environs de Fougerolles (verrière de Passavent la Rochère, écomusée du pays de la cerise, distillerie). Le 26 mai 2005 une sortie a eu lieu dans les environs de Gérardmer (promenade en bateau sur le lac, visites commentées de fabriques artisanales). Le 7 juillet 2005 une très belle excursion s'est déroulée dans la région de Baccarat (musée de la cristallerie, église Saint Remi et ses superbes cristaux, village du livre, musée de la mirabelle). Le 20 octobre, une sortie a permis de découvrir Dijon et sa superbe architecture (palais ducal, église Saint Benigne). Chaque sortie

est très conviviale, associant culture et gastronomie.

Bien sûr chaque année à la mi-octobre a lieu le traditionnel repas des aînés. Le 15 octobre 2005, 145 convives se sont retrouvés autour de tables superbement décorées à la Miel pour un délicieux repas dansant. La décoration était l'œuvre de plein de petites mains (IME de Roppe, aînés d'Offemont, CLSH de la commune, commission animation de la commune...). Le repas, servi par les personnes de la municipalité et du CCAS avait été préparé par monsieur Vergne et les desserts par monsieur Lancetti. L'animation musicale a été assurée par l'orchestre « Variances » de monsieur Locatelli et la participation exceptionnelle du jeune trompettiste de talent, Florian Paulus.

N'hésitez pas à venir rejoindre les aînés qui participent à ces différentes animations, ce club est communal, c'est votre club !





Les ateliers ÉQUILIBRE



Depuis plusieurs années des « ateliers équilibre » ont été mis en place par le centre communal d'action social (CCAS). Leur principal objectif est de prévenir la chute ainsi que son impact psychologique et donc par conséquent de prévenir la dépendance.

Dans les « ateliers équilibre », les personnes âgées entretiennent et réhabilitent leur fonction d'équilibre grâce à des exercices physiques ludiques et appropriés à chaque participant. Ces exercices portent également sur l'apprentissage du relevé du sol afin de renforcer la

confiance en soi. Enfin chaque séance se passe en groupe, dans la convivialité, afin d'éviter la solitude.

Un partenariat a été mis en place entre le CCAS et l'association départementale pour l'emploi socio sportif (ADES) qui met à disposition un éducateur spécialisé dans ce domaine et connaissant bien le public concerné.

Les séances ont lieu de septembre à juin. Elles se déroulent à la Miel, tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires,



de 10 heures à 11 heures. Une participation financière annuelle de 56 € est demandée, payable en 2 fois si besoin.

Actuellement une quinzaine de personnes participent régulièrement à ces rendez-vous hebdomadaires.

Alors, si vous aussi vous avez envie de faire quelques exercices physiques dans la bonne humeur, n'hésitez pas à venir les rejoindre sous la houlette de Laurent Pernel ; vous pouvez bien sûr commencer par quelques séances d'essai.

Catastrophe du TSUNAMI : générosité offemontoise

À l'ampleur de la catastrophe occasionnée par le tsunami en Asie du Sud a correspondu une mobilisation rarement égalée. Offemont a su répondre présent par deux actions de générosité.

Une collecte organisée à l'école élémentaire du centre, sur proposition d'un élève de CM2, a permis de faire un don de 222,05 €. Par cet acte de générosité, les donateurs ont contribué à la reconstruction d'une école au Sri Lanka dans le

village de Kallitara (sud-ouest de l'île). L'association humanitaire "Kasih-Bunda - Amis des enfants sans famille" agit dans différents points du globe (Madagascar, Indonésie, Sri Lanka). Elle a adressé aux élèves un petit mot de remerciement en y joignant une photo de l'école qui a pu retrouver sa place grâce au don des enfants offemontois.

Pour sa part, le Conseil municipal a proposé de s'associer au mouvement de solidarité en attribuant une subvention de 600 € à l'as-



sociation Kasih-Bunda.

Voici les coordonnées de cette association :
Kasih Bunda
Amis des Enfants Sans Famille
Maison des associations
38500 La Buisse
Tél : 04 76 56 79 77
Site : kasih.bunda.free.fr



La visite des FORTS : un RISQUE à mesurer



Visite des forts

La région de Belfort présente un patrimoine important d'anciens ouvrages militaires. Parmi ceux-ci citons (liste non

exhaustive) : le fort de Roppe ; Les Fougerais ; Bois d'Oye... Les forts sont dignes de la curiosité du public. Cependant, la visite de ces lieux n'est pas sans danger. C'est ce que nous rappelle le ministère de la Défense par une lettre qu'il a adressée récemment au maire.

Il est cependant possible d'assouvir sa curiosité en toute sécurité en s'entourant des conseils de guides compétents que sont ceux de l'association "La Caponnière".

M. Alfred Breitel, son président, a animé une conférence sur la question

lors d'un "mercredi découverte", en collaboration avec MM René Brenat et Daniel Bassetti du collège Goscinny, tous trois passionnés par les forts. Nous lui avons demandé de nous en dire plus.

Un peu d'histoire

Place forte Vauban, remaniée par Haxo, c'est le général Séré de Rivières qui est à l'origine de la construction de la ceinture fortifiée externe à Belfort. Cet anneau de forts construit après la guerre de 1870, devait tenir un ennemi éventuel à distance de la Ville, du fait de l'évolution des portées de tir de l'artillerie. L'évolution des moyens d'attaque a nécessité ensuite des modernisations de ces ouvrages, et la mise en place d'une



Aussi, je voudrais attirer votre attention sur les risques réels que présentent ces lieux pour les personnes qui voudraient y pénétrer.

Ce type d'ouvrage étant présent sur le territoire de votre commune, j'ai l'honneur de solliciter votre aide pour porter à la connaissance de vos administrés, et par tous les moyens que vous estimerez appropriés, les risques qu'ils encourent.

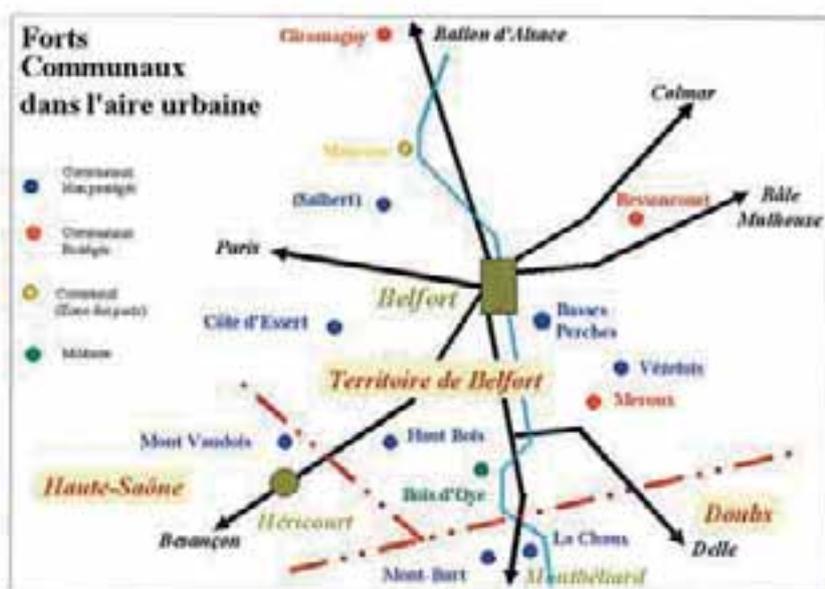


nouvelle stratégie de défense avec présence de nombreux ouvrages secondaires (ouvrages intermédiaires ; abris de combats ; batteries ; poudrières...). Place forte sur la frontière de l'Est de 1870 à 1914, notre région compte nombre de ces forts et ouvrages. Attention ! Dédiés à la défense du Territoire, ce ne sont pas des terrains de jeux innocents : ils peuvent, encore aujourd'hui, présenter des dangers insoupçonnés pour le visiteur occasionnel et non averti !

Le patrimoine fortifié à Belfort

Aujourd'hui, ce patrimoine peut être divisé en plusieurs catégories :

1 - Les terrains et les ouvrages appartenant toujours à l'Armée. Avec interdiction de pénétrer sur ces terrains militaires (présence de signalétique du type « terrain militaire - danger ») qui ne sont toujours pas dépollués. La dépollution consiste, pour l'armée, à retirer des terrains et ouvrages tous éléments, notamment cachés, susceptibles d'entraîner des accidents comme



les munitions de toutes sortes, les réseaux de barbelés, les « queues de cochons » (pieux métalliques enterrés, dépassant parfois peu du sol, destinés à mutiler les assaillants)... et, bien entendu, de « désarmer » les ouvrages. Ces opérations sont un préalable à la vente du foncier appartenant aux Armées.

2 - Les terrains et ouvrages devenus propriétés communales. Mis en vente par l'armée, un grand nombre d'ouvrages ont

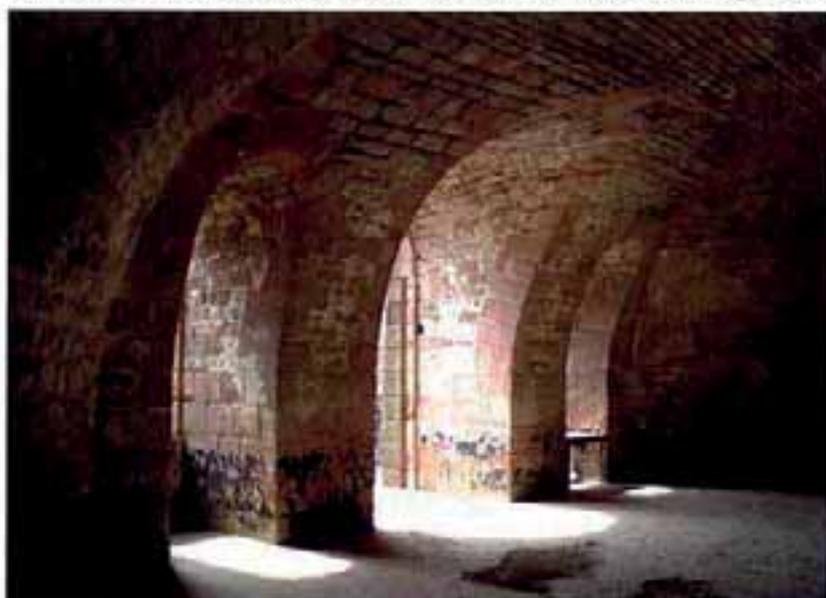
été acquis par des communes, sous l'impulsion d'associations de défense du patrimoine, mais aussi, en regard des terrains boisés importants présents autour de ces ouvrages. Souvent en mauvais état, ces acquisitions posent alors pour les communes le problème de mise en sécurité des ouvrages et de leur utilisation.

Forts et ouvrages appartenant aux communes (liste non exhaustive) : Belfort ; Banvillars ; Bessancourt ; Essert ; Giromagny ; Meroux ; Offemont ; Vézelois ; Valdoie ; Héricourt ; Bavans...

L'association "La Caponnière"

Association créée en 1985 avec pour objectifs la sauvegarde du patrimoine architectural militaire de Franche-Comté, et la sensibilisation des communes et du public à la préservation, la restauration et l'utilisation des ouvrages mis en vente par l'armée.

Aujourd'hui, l'action de La Caponnière est soutenue sur nombre de sites par des asso-





ciations locales qui œuvrent en concertation avec les communes propriétaires, et proposent des animations et visites sur nombre de sites représentatifs de la ceinture fortifiée de Belfort. De fait, l'association La Caponnière fédère aujourd'hui les actions d'ensemble et représente - par convention triennale - communes et associations locales au niveau du Conseil général du Territoire de Belfort, qui propose des aides pour la mise en valeur des sites du Territoire.

Visites des forts et contacts

Vous souhaitez visiter des sites et comprendre la valeur historique et touristique de ce patrimoine : contactez les associations en charge de ce patrimoine ! Des

bénévoles peuvent vous accompagner dans vos projets de visite ou de création d'activités dans ces forts.

Des conférences peuvent également être organisées par leurs soins pour présenter l'ensemble fortifié et répondre à toutes questions du public à ce sujet.

À noter : Pour les sites « propriétés Militaires » une demande d'autorisation doit impérativement être envoyée aux Autorités compétentes qui décident sans appel et en fonction de la dangerosité du site d'accorder ou non un droit de visite. Prévoir un délai suffisant (3 mois mini) pour cette réponse avant de lancer tout programme définitif.

Pour des visites ponctuelles, La Caponnière peut être contactée au : 03 84 21 78 52 (président

en exercice : Alfred Breitel)

Courriel :

caponniere@hotmail.com

Le site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/caponniere> recense l'ensemble des associations locales, les animations et visites proposées, et les contacts locaux.

Pour des visites organisées avec séjour dans le Territoire, contacter :

La Maison du Tourisme de Belfort

2 bis, rue Clemenceau

90000 BELFORT

Tél. 03 84 55 90 90

Fax 03 84 55 90 70

Courriel :

tourisme90@ot-belfort.fr

Site Internet :

www.ot-belfort.fr



Feu d'artifice FLORAL

pour
Offemont



Dès la belle saison, vous avez été, comme chaque année, nombreux à offrir à Offemont un fleurissement riche et varié. Le jury du traditionnel concours des maisons fleuries a pris beaucoup de plaisir à faire sa tournée d'évaluation. Les choix ont été parfois difficiles...

Voici les lauréats 2005 que nous félicitons. Ils seront récompensés le 16 mars pour chacune des trois catégories :

Balcons ou fenêtres

M. et Mme BELTZUNG Didier
19, rue Aristide Briand
Mme BOUDJADJA Yamouna
21, rue Edmond Miellet
Mme BOUDJADJA Djamila
3, rue Jean Debrot
Mme DORNE Chantal
20, rue Edmond Miellet
M. et Mme KHENNAOUI
Mohamed
32, rue Edmond Miellet
M. et Mme MONCHABLON
Michel
4 F, rue Aristide Briand
M. et Mme ZUZATZ Régis
19, rue Edmond Miellet



Industries

Hôtel Mon Village
53, rue Aristide Briand
Entreprise WILLIG
79, rue Aristide Briand

Maisons

M. et Mme BOILLETOT Alain
2, voie Saturne
M. BONNET Roger
80, rue Aristide Briand
M. et Mme BRUN Alain
29, rue Aristide Briand
M. et Mme DAVID Lionel
19, rue de l'Étang
M. FERRY André
3, rue Romaine
Mme GIROD Nicole
1, rue de l'Étang
M. et Mme HECQUET Alain
36, Lot Les Prés de l'Étang
M. et Mme HONORE Michel
16, rue des Cerisiers
Mme KOLOMYTZEFF Odile
35, Lot Les Prés de l'Étang
M. et Mme LAHMADI Aïssa
34 rue des Commandos d'Afrique
M. et Mme MERMET Michel
3, rue des Cerisiers
M. et Mme OBHOLTZ Roger
11, rue du Ballon



M. et Mme ORIA
6, voie Saturne
M. et Mme PAPA Bernard
17, rue de la Gare
M. RINGENBACH Henri
7, rue François Brouque
M. et Mme RIPPLING Patrick
19, rue de la Gare
M. et Mme ROSSI Ernest
13, rue François Brouque
M. et Mme SOITTOUX Lucien
30 rue des Commandos d'Afrique
M. et Mme SOULAS Alain
45, rue des Maquisards
M. TAMARRI Dante
2, rue des Rosiers
M. et Mme TRULLAS Isidore
18, voie Saturne



Le fleurissement des habitations se conjugue avec les tableaux naturels concoctés en de multiples lieux par notre jardinier municipal Michel Pellegrini. Avec passion et patience, il ne ménage pas ses efforts afin de nous offrir le plus longtemps possible, un véritable feu d'artifice floral : bravo Michel !



Territoire Habitat récompense également les meilleures initiatives en matière de fleurissement. Pour cette année, voici les lauréats de la commune :

• CATÉGORIE ENFANT :

1^{er} prix :
Melle Pauline Pain
2 place du Forum

• CATÉGORIE FENÊTRES :

1^{er} prix :
Mme Chantal Dorne
20 rue Miellet0

• CATÉGORIE BALCONS :

2^e prix :
Mme Yamouna Boudjadja
21 rue Miellet

• CATÉGORIE PAVILLONS :

Prix d'honneur :
Mme Zabida Lahmadi
34 rue des Commandos d'Afrique

2^e prix ex æquo :
Mme Marie-Odile Kolomytzeff
35 Près de l'Étang

Madame Denise Mermet
5 rue Cézanne

Madame Yvonne Boilletot

2 voie Saturne
Prix de citation
M. Jean-Marie Bonnet

8 vole Junon
et M. André Ferry
3 voie Romaine

• QUARTIERS FLEURIS :

2^e prix :
Mme Catherine Dridi
gardienne du 2 au 12 rue Renoir

Tania, coloriste des nouvelles FAÇADES d'Offemont

Le plan communal d'incitation au ravalement de façade mis en place en 2002 se poursuit. Pas toujours facile le choix du nouveau "look" pour son habitation ! Tania De Stefano est coloriste, elle guide les Offemontois dans le choix des couleurs.

Nous avons souhaité vous en dire plus sur Tania et la mission que nous lui avons confiée.

Tania De Stefano, pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre métier de coloriste ?

Pourquoi la couleur ?
Dès gamine, j'adorais le dessin et la magie des crayons de

couleurs. Toutes mes études ont été consacrées au dessin et donc à la couleur ; tout d'abord un Baccalauréat F12 - Arts appliqués, puis un BTS en architecture intérieure, pour finir, un diplôme d'architecte. En même temps que mes deux dernière années d'étude à l'école d'architecture de Strasbourg,



j'ai eu la chance de travailler en compagnie de M. Gironde - architecte en chef de la ville de Belfort. Ce dernier avait une formation similaire à la mienne et adorait jouer avec les couleurs. Je ne pense pas le trahir en répétant son principe de coloration pour la ville de Belfort « le gris, le noir et le blanc ne sont pas des couleurs »
 Ma formation s'est complétée après étude des démarches du coloriste M. Lenclos et surtout après six années de travail en compagnie de M. Gironde.

Pourquoi attacher une telle importance à la colorisation des façades et au choix des couleurs ? Quels sont les éléments clés d'un « bon choix » de colorisation pour une habitation ?

Mettre en couleur une façade de maison, c'est mettre en musique la commune.
 Colorer une façade c'est y apporter de la joie. C'est également y apporter ses propres règles du jeu; c'est-à-dire respecter quelques principes : que sa maison ne soit pas de même gamme de teinte que son voisin, éviter les camaïeux (trop triste) et mettre en valeur chaque détail du bâtiment (ferronnerie, sous-bassement, appuis de fenêtre, éléments de décorations...)

Comment vous y prenez vous pour apporter de l'aide aux habitants et plus particulièrement aux offemontois qui souhaiteraient s'entourer de vos conseils ?

Le choix, pour les habitants d'Offemont, se fait sur place,

chez eux, de plein jour, afin de ressentir toutes les nuances de couleurs. Pour ce faire je dispose de photos et d'une palette dans laquelle je découpe des échantillons qui sont joints à la déclaration de travaux, pour conforter le sentiment que chacun possède SA maison. Nous choisissons les teintes ensemble, propriétaire et coloriste, prenant tout le temps nécessaire, car on ne ravaie pas chaque année...

Je pense que la vie doit être une joie permanente, et que cette joie doit s'exprimer à travers notre environnement, et pourquoi pas à travers la couleur...



Tania se tient à votre disposition. La mairie vous donnera tous les renseignements utiles pour la contacter et vous aider dans votre choix !

L'aide à la mise en couleur des façades dans la pratique

Lors de la séance du 30 juin 2005 le Conseil municipal a adopté la modification du ré-

glement d'aide au ravalement des façades :

- l'extension de la mesure d'incitation à la mise en couleur des façades,
- une aide financière qui passe de 5,35 € à 6,00 € le m²
- les conseils gratuits d'une coloriste

Cette délibération est applicable pour la durée et les rues suivantes :

- 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2002 pour la rue Aristide Briand,
- 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2003 pour les rues des Cerisiers, Eygras, Maquisards,
- 5 ans, à compter du 1^{er} mars 2004, pour les rues Charles De Gaulle, de l'Étang, de la Gare, des Prés,
- 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2004 pour la rue Welsch et la rue des Aulnes,
- 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2005, pour les rues des Aubépines, François Brouque, des Rosiers, Ambroise Croizat, et le lotissement des Vergers (rues Jean-Philippe Rameau, Claude Rouget de Lisle, François Couperin, Emmanuel Chabrier, Gabriel Fauré).





Un espace NUMÉRIQUE pour tous

25 millions d'Internautes réguliers en France fin 2005, dont un tiers en haut débit (ils n'étaient que 11,9 millions début 2001 et à peine un million en 1998 (1))... En dix ans, une génération est née, a grandi avec Internet et s'en sert spontanément. Un enfant de 6 à 8 ans sur cinq possède un ordinateur et près de 26 % des 13-14 ans (2)... ce sont les adolescents qui ont massivement investi le "blog". Pour les lycéens et les étudiants, l'ordinateur est un outil désormais incontournable.

Du côté des adultes, la pratique de la micro-informatique n'est pas seulement un loisir : en effet, en 2005, plus d'un tiers des Français ont utilisé des services publics en ligne (3)...

On l'aura bien compris, le monde de l'ordinateur et Internet s'insinuent dans notre quotidien. Se former, connaître, savoir maîtriser... tels sont désormais les souhaits légitimes de plus en plus de nos concitoyens.

À Offemont, s'est ouvert le 9 septembre 2005 un espace public numérique (EPN) dont l'objectif est de développer l'accès du multimédia et d'Internet au plus grand nombre. À la Miel, l'espace jouxtant le CLSH a été aménagé et équipé de cinq micro-ordinateurs connectés à Internet. Initialisé dans le cadre du contrat d'agglomération porté par la CAB, ce projet a permis à notre commune de se doter d'un espace qui recevra le label national "Net Public" fédérant dans un même





esprit les espaces numériques français. Cette réalisation a été subventionnée à hauteur de 60 % par l'État, le Conseil général et le Conseil régional.

Doté des logiciels les plus récents, équipé d'un scanner, d'une imprimante couleur de très bonne qualité, l'EPN d'Offemont a d'ores et déjà accueilli en moyenne 50 usagers par mois qui viennent se divertir ou se former grâce aux conseils d'un animateur passionné : Mathieu Jourd'heuil.

On peut utiliser le matériel en parfaite autonomie mais aussi y apprendre à son rythme et selon ses connaissances de départ ; l'éventail des activités est très large et le respect des souhaits de chacun reste la priorité : réalisation de cartes de visites personnalisées, d'un programme de gestion de "CDthèque", création d'invitations ou décorations, de CV animés, de truquage d'images ou initiation à la recherche sur Internet ou à la création de site...

Mais aussi pour les enfants et les adolescents, de nombreux jeux sont disponibles. De nouveaux logiciels seront d'ailleurs présentés lors de "Fête vos jeux" le 29 janvier.

L'EPN sera rapidement développé par la mise en place de 4 stations supplémentaires permettant d'accueillir simultanément 9 usagers. Des animations spécifiques (ateliers à thème) doivent progressivement être proposées aux amateurs (traitement de photo numérique, recherche à thème sur Internet...). Le 8 mars

l'EPN vous permettra de tout savoir sur les "blogs" (journal intime sur internet) dans le cadre d'un mercredi-découverte. Bien d'autres projets viendront et associeront petits et grands... les écrans rassemblent bien parfois grands-parents et petits enfants...

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 17h à 19h,
mardi 9h30 à 11h30,
vendredi 16h30 à 20h30.

Droit d'accès : 1 € de l'heure (les deux premières heures sont GRATUITES !)

Participation aux frais d'impression : 0,1 € par feuille couleur

Renseignements et inscriptions sur place, Tél : 03 84 90 30 35
epn.offemont@wanadoo.fr

Sources

(1) : enquête IPSOS

(2) : enquête Médiamétrie

(3) : Caggemini Consulting





Jardins à thème et aires de jeux, les **espaces** **EXTÉRIEURS** de la Miel s'enrichissent



Trois aires de jeux se succèdent à proximité de la Miel : les enfants tous âges confondus peuvent désormais s'adonner à leur loisir favori dans un cadre idyllique.

La cohérence entre ces structures ludiques et l'architecture moderne de la Miel a été soigneusement étudiée. Ces espaces de jeux, avec leur design futuriste, se fondent harmonieusement dans le paysage, laissant passer le regard.

Le choix des matériaux et des couleurs a fait l'objet de soins attentifs.

Ces aménagements comprennent pour les plus petits des jeux tracés au sol, une cabane, une toupie, un volant, un arc lumineux, des spaghettis qui leur permettent de voir le monde d'en haut ou d'en bas et, pour leurs aînés, des voies d'escalades (le "pyracord",

ou pyramide de câbles, ou encore la constellation composée de météorites), des parcours techniques et une table de ping-pong.

Ces jeux sont principalement axés sur l'agilité et visent à stimuler les aptitudes physiques et créatives des enfants. Ils aident notamment les plus grands à perfectionner leur habileté motrice et à développer leur perception de l'espace, tout en s'amusant. Cette gamme de jeux stimule leur imagination car

les plans inclinés et les parties mobiles en acier et caoutchouc forment une structure où chaque élément constitue une activité en lui-même à entreprendre seul ou à plusieurs.

Les sols garantissent une sécurité maximale, et des contrôles fréquents et réguliers, tant par les employés communaux que par des cabinets spécialisés, permettent d'assurer la meilleure sécurité qui soit.

Un banc en bois fabriqué par les ateliers municipaux entoure désormais le chêne qui a été conservé lors des aménagements du secteur et garantit ombre et fraîcheur aux parents qui attendent patiemment que leur progéniture accepte de quitter l'aire de jeux.

Quatre jardins à thème ont été aménagés dans la continuité de ces espaces : ils ont été créés par le LECTA (lycée agricole) de Valdoie : à titre de remerciement,





la commune d'Offemont a versé une subvention à l'établissement, l'aidant ainsi à financer le voyage de fin d'année des jeunes qui avaient « planché » sur les jardins à thèmes offemontois.

Le premier jardin est un labyrinthe destiné aux petits : c'est un jardin marocain (le jardin Majorelle de Marrakech) qui en a inspiré les couleurs. Le second, baptisé « la tête dans les étoiles », est en granit de chine et les constellations seront des fleurs dès 2006, le troisième reproduira le cercle chromatique et permettra aux enfants un apprentissage grandeur nature des couleurs, et le dernier est réservé aux promeneurs fatigués ou rêveurs, aux ados qui souhaitent pouvoir se retrouver, bavarder



et rire sans s'attirer les foudres du voisinage tenu éveillé par le bruit. Au sol, un puzzle réalisé grâce à l'implication et au talent

de Robert Greset est en cours d'achèvement.

La promenade se poursuivra de façon bucolique, dès l'achèvement du lotissement de la ZAC de la Roselière, par une passerelle en bois qui permettra de franchir le bassin d'expansion des eaux de pluie.

Les offemontois se sont totalement appropriés l'ensemble de ces équipements, mais ils ne sont pas les seuls à en avoir fait leur destination favorite : on vient y jouer des communes voisines et même d'Étueffont, et par beau temps, l'espace résonne des cris de joie des enfants qui, après avoir pris leur repas à la restauration scolaire, s'y précipitent et s'y détendent avant de regagner l'école.





Belflorissimo

Offemont
est à

BELFLORISSIMO

Ne tarissant pas d'idées, pour la première fois, au printemps 2004, Offemont et ses bénévoles du rond-point, les ateliers municipaux, ont participé à "Belflorissimo",



désormais célèbre manifestation sur le thème de l'art floral qui se déroule chaque année à Belfort.

Le choix a été fait de fabriquer des fleurs multicolores qui ne risquaient pas de souffrir des intempéries (en bois, peintes) en plein centre de la rue piétonne de Belfort.

Ce ne sont pas moins de 120 fleurs sur tiges dans un pot qui ont ainsi composé une fleur au sol. Au



milieu d'elles, deux jardiniers se reposaient... l'un d'eux s'appelait Gilbert, savez-vous pourquoi ? ... petit clin d'œil à ce connaisseur qui partait à la retraite.

Nous cherchons déjà une idée pour notre participation future.

Naissance d'une CHORALE

CARTE D'IDENTITÉ

Naissance :
septembre 2004

Lieu : Miel d'Offemont

Nom :
recherche en cours

Responsable :
Raphaël HABERSETZER

Composition :
en majorité d'Offemontois de 14 à 74 ans. Quelques-uns chantaient dans une chorale, tous sous leur douche !

Se rassemble : les vendredis de 18 h 15 à 19 h 30

Répertoire :
chansons connues, canons, différents styles, variétés, folklores...

Particularités :
aimons entendre Raphaël s'étonner : « c'est bien ! »

Représentations à son actif :

- Fête de la musique (Miel en juin 2005)
- Vœux du maire le 20 janvier 2006
- Fête de la musique en 2006



Vous adorez chanter ? alors laissez-vous tenter et rejoignez les choristes d'Offemont.



Tous les mercredis on part à la DÉCOUVERTE



Nous trouvons que les gens passionnés sont intéressants ! Partant de ce constat, Martine Didier et l'équipe d'animation offemontoise ont eu l'idée d'organiser des soirées rappelant un peu les "veillées" passées. Le principe est simple : un passionné vient nous faire découvrir et partager ses connaissances. Ces sympathiques rendez-vous se déroulent en général toujours le même jour de la semaine : le mercredi soir en général (20 h à 22 h), en mairie.

Les passions sont variées, elles pourraient par souci de clarté être cataloguées ainsi :

- culture : la généalogie, patrimoine (les forts...)
- travail manuel : maquettes,

perles, cannage, guirlandes lumineuses, cagettes en bois...

- technique : taille des arbres, ce qui se mange dans la nature, peinture sur soie, cages à oiseaux, soin des plantes...
- découverte : guitare, peinture sur porcelaine...

Les médias relayent cet événement ainsi que les 1 700 tracts distribués dans les boîtes aux lettres d'Offemont renforcés par les banderoles et le bouche à oreilles !

Le nombre de personnes qui participent à ces mercredis varie de 0 à 35 et quelques séances ont dû être prolongées (taille des arbres). Généralement, la séance est gratuite, sauf si les participants veulent fabriquer pour eux et que cela est prévu (par exemple : perles, guirlandes lumineuses) sans but lucratif.

Les mercredis découverte suscitent des vocations : un groupe "dentelle" est né : les passionnées se retrouvent désormais tous les mercredis soirs de 20 h à 22 h.

Ce concept innovant a beaucoup de succès et nous pensons d'ores et déjà à une nouvelle programmation des mercredis les plus prisés.

Nous cherchons des passions qui pourraient être partagées, faites-nous signe en mairie.

Des tracts sont disponibles en mairie, pour le trimestre des mercredis découverte : demandez le programme !

Quelques petits scoops pour l'avenir : les blogs (journal intime sur Internet), deux types de danses (africaine et country), les jardins, le tricot, la toponymie, les coulisses du rond-point...



Le groupe dentelle



Devoir de MÉMOIRE : la tragédie du Maquis CHÉRIMONT

Le 18 septembre 1944, dans la région de Lure, près du village de Magny d'Anigon, le maquis de Chérumont va tomber, encerclé par les Allemands.

La fatalité a voulu que les Allemands, ignorant la présence des maquisards, mettent en place un dispositif dans le but d'affronter les armées alliées et française. Sans le savoir, ils vont en effet opérer l'encerclement des hommes du maquis qui rejoignent très lentement le village de Magny d'Anigon.

Le combat entre Français et Allemands va être féroce. Le rapport des forces est de 1 à 20, mais les Français infligeront quand même des pertes substantielles aux Allemands puisque vingt d'entre eux seront tués.

Les représailles seront terribles : alors que les chars des forces alliées sont seulement à quelques kilomètres de là, une partie des maquisards sera fusillée contre



le mur du cimetière de Magny d'Anigon.

D'autres seront déportés à Buchenwald puis à Elrich, un commando de Dora, et enfin à Bergen-Belsen. D'autres enfin seront emmenés à Belfort, à la caserne Friedrich.

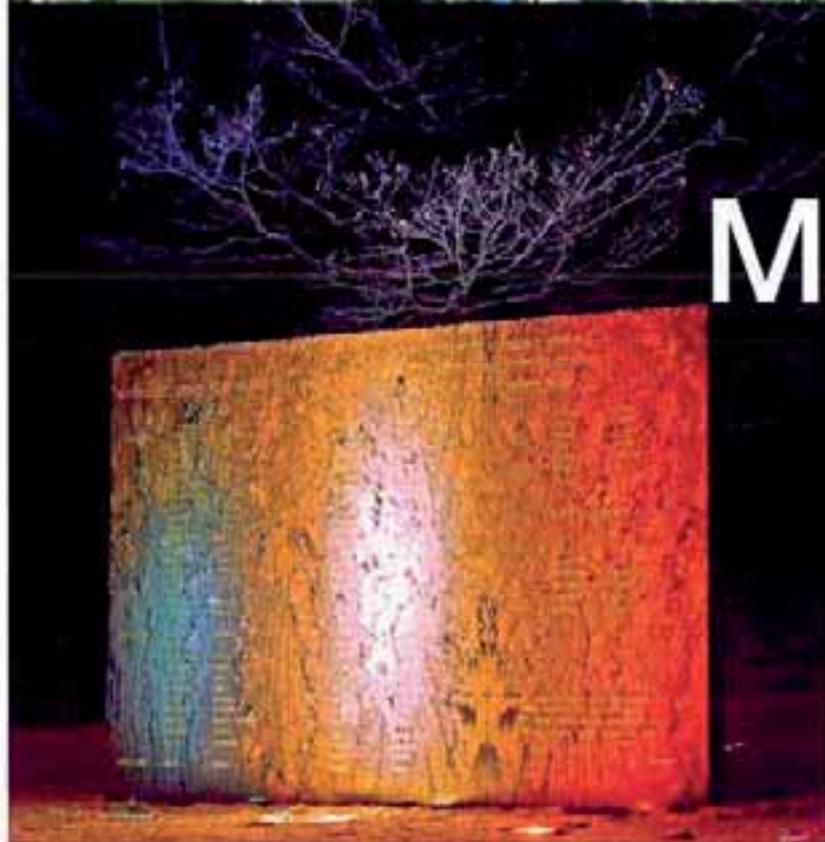
Le 26 septembre 1944, vingt d'entre eux, âgés de 18 à 38 ans, seront fusillés à Offemont. Tous ont été torturés.

Leurs corps seront découverts au printemps 1945 par un agriculteur.

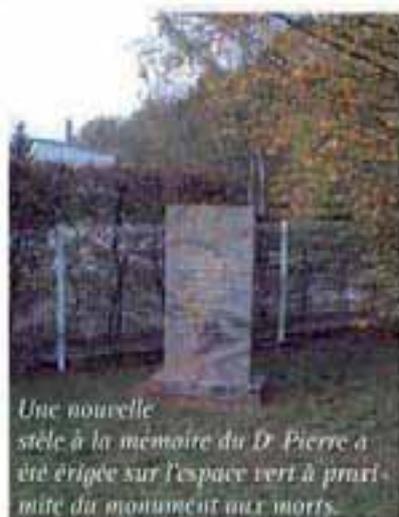
Sur les murs du Musée de la Résistance à Lyon, installé dans

les anciens bâtiments de la Gestapo, il est écrit : « celui qui oublie son passé est condamné à le revivre ». Ainsi, chaque année, le dernier dimanche du mois de septembre, les familles des victimes et les Offemontois se souviennent ensemble, devant le Charnier.

Pour commémorer le 60^e anniversaire de cette tragédie, le 26 septembre 2004, les représentants des associations d'anciens combattants, les autorités et de nombreux offemontois ont entouré les familles des victimes. À cette occasion, le récit ci-dessus a été lu afin que chacun sache, que personne n'oublie.



Pierres de Mémoire



Une nouvelle stèle à la mémoire du D. Pierre a été érigée sur l'espace vert à proximité du monument aux morts.

Mise en valeur des monuments

Un forum pour les activités de sport et de loisirs

Le 9 septembre 2005 s'est déroulé à la Miel le 2^e forum annuel des activités de sport et de loisirs.

Lors du forum, les associations mais aussi la mairie sont invitées à présenter les activités qu'elles proposent. Les adultes et les enfants peuvent profiter de ce rassemblement inédit pour s'inscrire et pouvoir s'adonner aux activités qui leur plaisent tout au long de l'année.

Ce salon est le vôtre et nous souhaitons aussi obtenir votre avis et recueillir vos idées afin d'offrir de nouvelles activités, selon nos possibilités et le nombre de per-

sonnes intéressées. Par exemple en 2004, ce forum nous a incités à créer une chorale ; en 2005, nous avons fait la promotion des mercredis-découverte et le dessin a pu être maintenu, par exemple... et depuis, des danseurs se retrouvent tous les jeudis soirs.

Comment, en deux heures, découvrir la multitude d'activités à votre portée, poser toutes les questions aux animateurs, s'informer sur les tarifs ou s'inscrire sans attendre ? le forum, bien sûr ! Alors : rendez-vous début septembre.



Forum activités de sport et de loisirs



Dominique succède à Philippe



À l'automne 2004, Philippe Dubois, adjoint aux sports (sur la photo: à gauche), a quitté Offemont pour Port-Lesney où, enfant, il passait ses vacances chez ses grands-parents.

Il est désormais directeur de l'école de Port-Lesney et se consacre à ses fonctions avec

autant de passion qu'il en a témoigné à ses élèves de l'école Jean Macé.

Dominique Retailleau (sur la photo, à droite) l'a remplacé. Dominique est ingénieur à Territoire Habitat : il s'occupe notamment de la rénovation des immeubles et il est l'un des artisans du changement de l'Arso. Dominique est l'heureux époux de Nathalie et est père de trois enfants Antoine, Nicolas et Marie, la petite dernière.

Dominique a en charge, au sein de la mairie, les associations sportives et culturelles : il ne

ménage pas sa peine et hante d'autant plus volontiers les terrains de sports qu'il est lui-même un coureur de fond émérite, qualité nécessaire dans le monde politique... et que ses enfants sont des fervents supporters des équipes de copains.

Dominique a par ailleurs la responsabilité de représenter la commune dans les différentes instances que sont l'Aéroparc, la Cab (Communauté de l'Agglomération Belfortaine...).

Homme de cœur et de convictions, il ne ménagera pas sa peine au service de ses concitoyens.

Un nouveau club de FOOTBALL ...

Début mai 2005, des jeunes adultes du quartier de l'Arso sont venus présenter un projet pour relancer une activité sportive sur ce quartier à destination des jeunes âgés entre 9 et 13 ans.

Un travail mené en collaboration avec les membres de l'association, la commune et



les partenaires institutionnels (la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la ligue et le district de football du Territoire de Belfort) a permis de concrétiser ce projet.

Depuis le début de la saison deux équipes de l'Union Sportive Arso Offemont (U.S.A.O.) jouent, une en benjamin et l'autre en "moins de 13 ans" : souhaitons leur, dans les différents championnats, bonne chance pour cette saison de découverte et d'apprentissage.

Concernant l'autre club de football de la commune, l'Association



Sportive d'Offemont (A.S.), les résultats des différentes équipes sont bons : rappelons que l'équipe joue actuellement les fanions 1^{er} rôle dans leur championnat de 1^{ère} division.

À tous les footballeurs et supporters des équipes de la commune, nous souhaitons une réussite sportive.



Une belle BALADE...

Depuis l'année dernière, la balade des Champs Cerisiers fait partie des sentiers de promenades et de randonnées du Territoire de BELFORT (Itinéraire n°19 de "territoire de randonnées") dont un extrait est publié ci-contre.

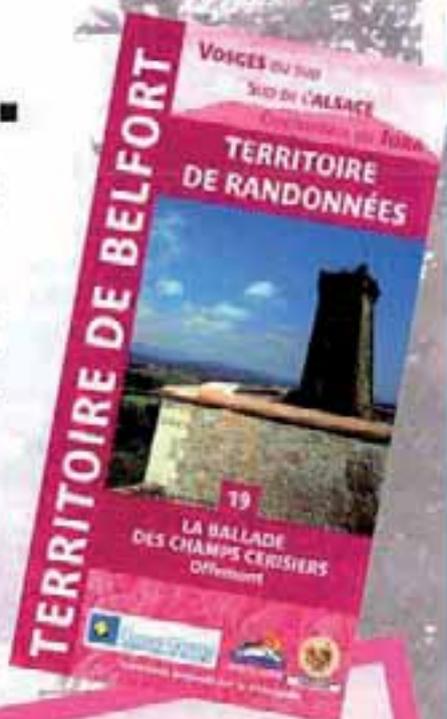
Celle-ci, sur une distance de 8 km avec un dénivelé de 65 m offre différents points de vue magnifiques : avec une vision globale de la commune, l'étang des Forges et en arrière fond la ligne de crêtes des sommets vosgiens.

Son parcours permet au départ de la Miel, de passer par le Sentier de la Roselière puis de longer les remparts avec un belvédère de grande qualité. En redescendant, on arrive au monument du Maquis de

Chérimont puis, à travers bois, on revient par la piste cyclable (Vétrigne - Offemont).

Rappelons que cette promenade peut, en fonction des capacités de chacun, être allongée vers Vétrigne - Roppe ou alors permettre des petits raccourcis...

Afin d'offrir à cette balade un vrai point de départ, un abri est en cours d'installation. Il sera équipé d'un panneau indicateur présentant une cartographie précise des sentiers à partir de ce point pour permettre au public randonneur d'organiser ses futures promenades. Par ailleurs, des sièges seront installés pour se reposer des efforts fournis ou tout simplement pour se raconter les bons moments de cette balade.



Multitude



Ça roule ^{pour} la **pétanque**...

Le club offemontois de pétanque et de jeu provençal termine sa saison avec un effectif stable de 66 licenciés comprenant 30 jeunes filles et garçons qui concourent dans de nombreux championnats départementaux.

Deux de ses membres, monsieur Hamadi et monsieur Rieth, associés avec le président du comité départemental (C.D. 90), ont gagné leur participation au championnat de France en étant champion du C.D. 90.

D'autres boulistes du club ont, sur beaucoup de terrains en Franche Comté et ailleurs, réussi de très belles performances.

L'association a organisé de nombreuses manifestations. Nous pouvons citer entre autres : le championnat de doublette mixte de la ligue de Franche-Comté les 9 et 10 avril 2005 dans des conditions climatiques particulièrement froides, et le championnat du tête-à-tête départemental.

Le club a organisé le samedi 26 novembre, l'assemblée générale du comité départemental du Territoire de Belfort (C.D. 90).

Un grand merci à mesdemoiselles Charlene Marini et Laura Midey, du club d'Offemont, pour avoir durant cet été 2005, en collaboration avec le CLSH de

la commune, réussi à monter un module de découverte du jeu de la pétanque. Ce dernier a été très apprécié par nos jeunes enfants et a peut-être permis de susciter des vocations futures.

Amis boulistes, il vous faut noter sur vos agendas que le C.D. 90 aura en charge l'organisation du championnat de France de tête-à-tête et de doublette les 15 et 16 juillet 2006.

Celui-ci se déroulera, comme en 1999, au stade Serzian. Avis aux bonnes volontés, car les bénévoles seront nécessaires et appréciés pour mener à bien ce défi d'envergure nationale.

Un contrat ^{pour} la **RÉNOVATION** du **club-house**

Depuis de nombreuses années, le T.C.O. (Tennis Club Offemontois) possédait un chalet qui lui servait de club house. Ce dernier, depuis quelques années, présentait des désordres importants et il était urgent de réagir.

Le président de l'association, monsieur Furstos a sollicité la commune pour savoir si une reprise de ce bien était possible. Ce chalet est situé au cœur d'une zone dédiée aux activités sportives (terrains de foot, courts de tennis, plateforme multisports, plateforme jeux enfants, futur gymnase...).

Après quelques séances de travail, une solution partagée a été trouvée au mieux des intérêts de chacun (association et commune).

Le chalet ayant été restauré par le TCO, lors de la séance du 3 octobre 2005, le Conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour cette acquisition. De ce fait, ce chalet est devenu patrimoine communal et son entretien sera assuré par les services de la ville qui s'attacheront à le pérenniser.

Par ailleurs, une convention de mise à disposition gracieuse sera

signée afin de permettre aux membres du T.C.O. de l'utiliser pour la bonne marche de leur structure.





M. Aria : un Président à l'honneur

Le président délégué de la Société de tir de la Miotte, M. Aria a été fait le 13 juillet 2005, Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Cette distinction vient récompenser un homme très impliqué



dans la vie associative belfortaine depuis plus de 40 ans.

Jusqu'en 2004, il fût un président dévoué pour la Société de tir de la Miotte. Il est actuellement président délégué de cette même association, il s'active avec le président actuel, M. Camus et beaucoup d'autres bénévoles pour moderniser les pas de tirs afin d'offrir à un très grand nombre de tireurs la possibilité de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

Rappelons qu'en partenariat avec l'association des officiers de réserve, deux manifestations d'importance locale et nationale ont été créées, il s'agit du Challenge Bloch et du « Tir du Roy ».

Souhaitons à monsieur Aria et à la Société de Tir « La Miotte » de faire vivre la passion du tir encore longtemps sur la commune d'Offemont.

Près de 30 000 € de subventions aux ASSOCIATIONS

Il est du rôle d'une commune d'aider les associations, par le versement de subventions à partir du moment où celles-ci proposent un projet clair et cohérent à destination d'un public.

Les subventions sont, pour les associations, une aide financière nécessaire qui leur ouvre des droits auprès d'autres partenaires (Conseil général,

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ...). Toutefois si ces subventions sont indispensables, elles ne sont rien si les associations elles-mêmes ne s'activent pas pour trouver d'autres financements, tels que "sponsors" ou organisation de manifestations afin de collecter les recettes nécessaires pour faire face à leurs frais de fonctionnement.

Pour cette année 2005, un montant de 29 451 € a été réparti entre les différentes associations.

La répartition s'effectue suivant des critères définis (projet d'ensemble, effectifs, nombre de jeunes, ancienneté de l'association ...).

Souhaitons à toutes ces associations une longue vie.



Un NOUVEAU départ pour la CLÉ

Depuis le 28 avril 2005, c'est Azzedine Goutas qui a pris les fonctions de directeur de l'association « Culture, Loisirs, Éducation » située à l'Arsoy, rue Charles Dreyfus. Yamina, Gaëlle, Linda, Hazouz, Bérénice, Nawëlle, Rabah, Solange, Réjane composent la sympathique et dynamique équipe d'animation.

Principales orientations pour l'année 2006

- Développer des liens sociaux avec les habitants et nos partenaires,
- Favoriser les rapports inter-générationnels,
- Favoriser la participation des habitants,
- Favoriser la mixité sociale,
- Consolider les actions en direction de la petite enfance,
- Développer un pôle sportif.



Descriptif des activités

1. Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) 4 – 13 ans : agréé par la CAF et Jeunesse et Sports.

• Accueil des enfants de 4 à 13 ans : en périscolaire de 16 h 30 à 19 h et pendant les vacances scolaires à la demi-journée de

9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 16 h le vendredi, sans repas.

• *Activités proposées* : jardinage d'un potager, atelier cuisine (préparation de repas et de goûters équilibrés), environnement et passeport éco-citoyen, activités d'expression, danses contemporaines, activités sportives, animations autour d'activités manuelles, projets informatiques (travail autour des grands peintres, de l'astronomie, du patrimoine d'Offemont), sorties culturelles dans la région, sorties de loisirs, mini camps à thème, cours d'échecs encadrés par le champion de France des vétérans.



2. CLSH 14 – 18 ans :

Accueil des jeunes en périscolaire et pendant les vacances : aide aux projets, activités sportives,



culturelles, de détente, séjour de vacances, sorties théâtrales, Internet.

3. Pôle sportif :

- Cours de boxe thaïlandaise : à partir de 14 ans, les mardi et jeudi de 19 h à 20 h 15.
- Cours de Taikwondo : à partir de 6 ans et jusqu'à 14 ans, deux fois par mois les mercredis de 14 h à 16 h.
- Salle de remise en forme : vélo, stepper, banc multifonctions destiné à un public de + de 16 ans, sur des créneaux horaires.
- Projet : cours de self-défense.

4. Secteur familles/adultes :

- Accueil de familles et/ou de femmes plusieurs fois dans la semaine.
- *Activités proposées* : atelier diététique femmes, atelier couture, sorties familiales, sorties culturelles, vacances familiales, sorties théâtrales, construction de projets notamment lors de l'organisation de fêtes (Halloween,



Noël, etc), aide administrative (rédaction de courriers divers, ou C.V. ...) échange avec d'autres centres socioculturels, cours d'arabe, cours d'échecs.

5. Secteur informatique :

Formations et travail uniquement sur projet et selon les demandes du public au niveau des adultes, concernant le CLSH voir projets déclinés ci-dessus.

6. Accompagnement à la scolarité :

Destiné aux jeunes collégiens et à titre d'exception à des lycéens, les jeunes trouvent dans cet atelier une aide méthodologique notamment pour l'organisation et la planification de leur travail dans la semaine, une aide informatique pour leurs recherches sur des thèmes bien précis pour leurs exposés.

Les jeunes travaillent également autour de l'écrit et de l'oral de la langue française dans le cadre d'ateliers :

- Graines de journalistes (création du journal du Centre),
- Atelier poterie,
- Théâtre d'improvisation avec la compagnie Cafarnaüm,
- Découverte des métiers, (visite d'entreprises, rencontres avec les professionnels),
- Forum des métiers (fin juin).





Vaincre la mucoviscidose

La mucoviscidose, première maladie génétique grave de l'enfance

- La mucoviscidose est une maladie génétique, ce qui signifie qu'elle est due à la présence d'un gène modifié, le gène CFTR, transmis par les deux parents.

- 2 millions de Français sont, sans le savoir, porteurs sains du gène de la maladie et peuvent le transmettre à leurs enfants.

- Pour un couple porteur du gène, la probabilité de donner naissance à un enfant atteint est de 1 sur 4.

- Près de 200 enfants atteints de mucoviscidose naissent chaque année.

Les symptômes : des troubles respiratoires et digestifs lourds

La mutation du gène CFTR déclenche l'absence de la protéine CFTR, ce qui provoque une déshydratation et un épaississement du mucus qui tapisse les bronches et les canaux du pancréas. L'accumulation du mucus visqueux (d'où le nom de mucoviscidose) obstrue les bronches et favorise les infections. Petit à petit, des lésions broncho-pulmonaires irréversibles détruisent les poumons, entraînant à plus ou moins long terme un décès prématuré.

Les anomalies du mucus sont aussi responsables de dysfonction-

nements au niveau du pancréas (ce qui entraîne une mauvaise digestion des graisses) et parfois du foie ou des intestins.

L'association Vaincre la Mucoviscidose

"Vaincre la Mucoviscidose" : association reconnue d'utilité publique, a été créée en 1965. Membre du « Comité de la Charte de déontologie » garantissant l'origine et l'emploi de ses ressources, elle regroupe des patients, des parents, des médecins, des chercheurs et des sympathisants. Elle est animée par des bénévoles et des salariés.

4 axes prioritaires d'intervention

- Guérir demain : la recherche
- Soigner aujourd'hui : le médical
- Vivre mieux : la qualité de vie
- Sensibiliser : la vie associative et la communication

Au service de l'ensemble de ces missions, la collecte de fonds

Vaincre la Mucoviscidose ne vit que grâce à la générosité du public. Autant dire que la collecte de fonds est primordiale pour que l'association puisse poursuivre ses objectifs et développer ses missions.



9 patients ont été recensés sur le Territoire de Belfort en 2003¹

Il s'agit des patients suivis dans un Centre de Ressources et de Compétence sur la Mucoviscidose (CRCM) qui participe à l'Observatoire National de la Mucoviscidose.

Lors du Salon "Salé sucré" du 4 décembre dernier, 750 € ont été récoltés et seront reversés à l'association qui lutte contre cette maladie.

Si vous souhaitez, vous aussi, vous joindre à ce geste de solidarité, vous pouvez adresser vos dons à :

*Vaincre la Mucoviscidose
181 rue de Tolbiac,
75013 Paris*

Tél. 01 40 78 91 91.

*Vous pouvez aussi faire votre don en ligne sur le site :
www.vaincrelamuco.org*

¹ Source : données préliminaires 2003 de l'Observatoire National de la Mucoviscidose (ONM), éditées par l'Institut National d'Études Démographiques (INED). L'ONM a été créé en 1993 par Vaincre la Mucoviscidose pour développer une connaissance épidémiologique, médicale et sociale de la maladie.



789 brioches pour plus de 4 000 euros !

C'est ce bon résultat que nous a annoncé Mme Girod, cheville ouvrière depuis de nombreuses années de l'Opération Brioches, traditionnelle collecte au profit de personnes handicapées. Cette année, les fonds recueillis seront destinés notamment à deux projets répondant à

la problématique globale de l'avancée en âge des travailleurs handicapés :

- l'extension du foyer "Pierre Grison" à Eguenigue,
- la création d'une structure d'accueil de jour, alternative au travail, pour les ouvriers du centre d'aide par le travail.



Opérations Brioches

Enfants du BURKINA : cherchent parrains marraines



Voilà 20 ans que le Comité de jumelage Burkina Faso existe. De cette rencontre entre le Territoire de Belfort et les départements de Thanguin - Dassouri et Komki - Ipala sont nées une amitié et une collaboration forte dont l'objectif est de soutenir un plan de développement local. C'est dans cette action que s'inscrit le Parrainage d'enfants. Parrainer un enfant c'est lui offrir l'accès à l'école, aux soins médicaux et lui permettre de manger et de se vêtir.

Depuis le début de l'année 2005, des enfants burkinabais sont parrainés par des enfants du Quartier de l'Arsoy qui entrent au collège.

Si vous aussi vous souhaitez parrainer un enfant ou bien faire un don*, contactez :
Comité de jumelage
Territoire de Belfort -
Burkina Faso
Cité des Associations
4, rue Jean-Pierre Melville
90000 Belfort

Tél / Fax : 03 84 21 37 37
e-mail :
belfort.dassouri@wanadoo.fr

Permanence au Comité de jumelage
chaque jeudi de 14 h à 15 h.

* les dons de cette nature sont
déductibles au niveau fiscal à hau-
teur de 60% des sommes versées.

Parrainage enfants Burkina Faso



Fourrière municipale : le saviez-vous ?

Le Syndicat intercommunal de la fourrière regroupe un ensemble de communes du Territoire de Belfort pour prendre en charge les animaux errants ou dangereux. Ce sont les pompiers et les gardes nature qui procèdent aux captures. Quand les propriétaires sont connus, ils peuvent récupérer l'animal et paient les frais de capture (40,53 €). S'ils ne sont pas connus, les animaux sont soignés par un vétérinaire qui apprécie leur état de santé : certains sont confiés à la SPA, dans les limites des places disponibles, les autres sont euthanasiés.

Pour information, bilan 2004 :
Sur 444 animaux capturés :

- 179 chats (109 euthanasiés)
- 265 chiens (14 euthanasiés)



Vous dit avez PVR ?

La Participation pour Voiries et Réseaux (PVR) a été créée par la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003.

Le Conseil municipal a institué la PVR aux termes d'une délibération en date du 5 novembre 2001 modifiée qui a déjà fait l'objet de quelques applications dans la commune.

La PVR peut être réclamée par la commune à des propriétaires fonciers pour :

- la réalisation ou l'aménagement d'une voie (acquisition de terrains)
- tous les travaux de voirie (chaussées, trottoirs, stationnements, pistes cyclables,

espaces plantés)

- l'éclairage public
- tous les réseaux (pluvial, assainissement, électricité, eau potable, de communication...) ainsi que les études préalables nécessaires.

Le paiement de la PVR doit intervenir au moment de la délivrance du permis de construire - ou de lotir sauf si le propriétaire a accepté aux termes d'une convention avec la commune de pré-financer la réalisation de la voie.

La participation exigible du propriétaire foncier ne peut pas être supérieure au coût des équipements publics (cités

plus haut) à réaliser, divisé par la surface totale des terrains et multiplié par le nombre de m² détenus par ce propriétaire.

Code de l'urbanisme : article L. 332-11-1 et suivants
Circulaire UHC/DU3/5 n° 2004-8 du 5 février 2004 de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction





Apport volontaire aux "espaces tri" **140** d'Offemont : **tonnes** en 2005

Le papier, le verre et les emballages plastique déposés dans les différents "espaces tri" d'Offemont représenteront cette année près de 140 tonnes, un peu moins que l'année dernière comme le montrent les tableaux ci-dessous. Il y a forcément un

espace tri proche du domicile de chacun d'entre nous : rue Renoir, rue Mielle, parking de la Poste, parking du supermarché, parking du cimetière, rue du Ballon, rue Jean Moulin, rue des Maquisards, rue sous la Miotte.

Que deviennent les déchets que l'on recycle ?

Le verre se fond à l'infini : une société est chargée de le refondre puis il est réutilisé pour fabriquer des bouteilles.

Le papier est trié puis transformé selon le cas directement en

LIEUX	2004	1 ^{er} trim 05	2 ^e trim 05	3 ^e trim 05	4 ^e trim 05 *	ANNEE 05
Rue Renoir	3 547	995	1 311	652	903	3 860
Rue Mielle	800	497			602	1 099
Parking Poste	23 609	6 135	6 062	5 378	5 116	22 691
Parking Super marché	5 499	497	819	2 119	1 053	4 489
Parking Cimetière	10 580	3 316	3 277	3 423	3 310	13 326
Rue du Ballon	10 544	1 824	1 638	1 141	1 204	5 807
Rue J. Moulin	21 156	4 974	5 079	5 215	4 213	19 482
Rue des Maquisards	4 541	1 858	1 966	1 630	1 354	6 608
Rue sous la Miotte	4 684	1 161	1 311	1 630	451	4 553
POIDS VERRE TOTAL	84,96 t	21,1 t	21,5 t	21,2 t	18,2 t	81,9 t
Rue Renoir	4 521	828	834	533	1 126	3 321
Rue Mielle	2 043		209		563	771
Parking Poste	20 037	4 761	4 797	4 175	4 972	18 703
Parking Cimetière	13 034	3 829	4 379	3 642	4 127	15 978
Rue J. Moulin	15 861	4 036	4 379	4 086	4 503	17 004
Rue des Maquisards	5 224	1 552	1 251	2 487	1 782	7 073
Rue sous la Miotte	7 108	1 552	1 564	1 510	1 313	5 940
POIDS PAPIER TOTAL	67,83 t	16,6 t	17,4 t	16,4 t	18,4 t	68,8 t
Rue Renoir	431	113	124	127	136	500
Rue Mielle	139			42		42
Parking Poste	2 331	712	558	621	611	2 502
Parking Cimetière	1 175	421	357	423	421	1 622
Rue J. Moulin	1 868	550	481	494	557	2 081
Rue des Maquisards	808	243	186	198	190	816
Rue sous la Miotte	765	178	124	99	136	537
POIDS PLASTIQUE TOTAL	7,52 t	2,2 t	1,8 t	1,9 t	2,1 t	8,1 t

* Estimations



emballage ou en cellulose qui permettra de confectionner à nouveau du papier.

Le plastique subit un premier tri automatique puis un deuxième manuel puis est comprimé et enfin transformé en paillettes puis refondu pour être réutilisé dans la fabrication de toutes sortes de produits tels que tuyaux, tissus polaires, bouteilles...

Si trier est un geste à adopter au quotidien, il faut néanmoins rester vigilant : tout n'est pas recyclable. À l'inverse, certains emballages le sont, mais la majorité d'entre nous l'ignore.

Quelques consignes simples à respecter

Dans les espaces tri "verre", seuls les emballages ou bouteilles en verre sont acceptés. Les vitres, miroirs et autres verres de table sont formellement interdits, pour la simple et bonne raison que leur composition est différente. Ne se mélangeant pas, ils forment des impuretés.

Pour ce qui est du plastique, les flacons et bouteilles de shampoing, produits d'hygiène, démaquillants et même les produits d'entretien sont autorisés. Pourtant, ils sont très rarement déposés dans les espaces tri.

Prendre le temps de trier, c'est aussi prendre le temps de déposer ses emballages dans les espaces tri.

Les poser à côté revient à ne pas faire de tri, puisqu'ils ne seront pas recyclés, mais jetés à la poubelle.

Quels que soient les emballages apportés dans les espaces tri, ils doivent être propres, c'est-à-dire vides. Mais il n'est pas nécessaire de les rincer avant.

Enfin, les bouchons peuvent être laissés sur les emballages.

Et pour les autres déchets ?

- Piles et batteries : elles sont à déposer chez les commerçants vendant des piles
- Médicaments : ne les jetez

pas. Confiez les à votre pharmacien.

- Huiles : elles doivent être vidées dans les points de collecte prévus à cet effet.

- Les encombrants (litterie, électroménager, ferraille, meubles...) : un ramassage est assuré par le Sertrid à Offemont, les premier et troisième mardi du mois.

Pour 2006, voici les dates de collecte :

- 3 et 17 janvier • 7 et 21 février
- 7 et 21 mars • 4 et 18 avril
- 2 et 16 mai • 6 et 20 juin
- 4 et 18 juillet • 1^{er} et 29 août (15 étant férié) • 5 et 19 septembre
- 3 et 17 octobre
- 7 et 21 novembre • 5 et 19 décembre.

ATTENTION : avant de sortir vos encombrants, il est nécessaire de prendre rendez vous au 03 84 90 11 71 du lundi au vendredi entre 10 h et 13 h.





Les conciliateurs de justice : permanence à Valdoie

Depuis mai 2004 deux conciliateurs de justice ont pris leur fonction à la mairie de Valdoie.

Le conciliateur de justice est bénévole. Son rôle est de régler à l'amiable des conflits via un constat d'accord signé par les

parties. Son domaine de compétence couvre les litiges afférents au Code civil uniquement. Il s'agit d'un service gratuit, ouvert à tous dont l'objectif est d'éviter des démarches en Justice plus onéreuses.



Une permanence est assurée chaque jeudi de 15h à 17h à la Mairie de Valdoie, tél. : 03 84 57 64 64.

L'AVADEM aide les victimes

L'Avadem vous accueille si vous êtes victime d'une infraction pénale (agression, vol, fraude...) ou si vous êtes confronté à un problème juridique dans votre vie professionnelle, familiale ou aussi en cas de litige avec l'administration, votre propriétaire ou un voisin...

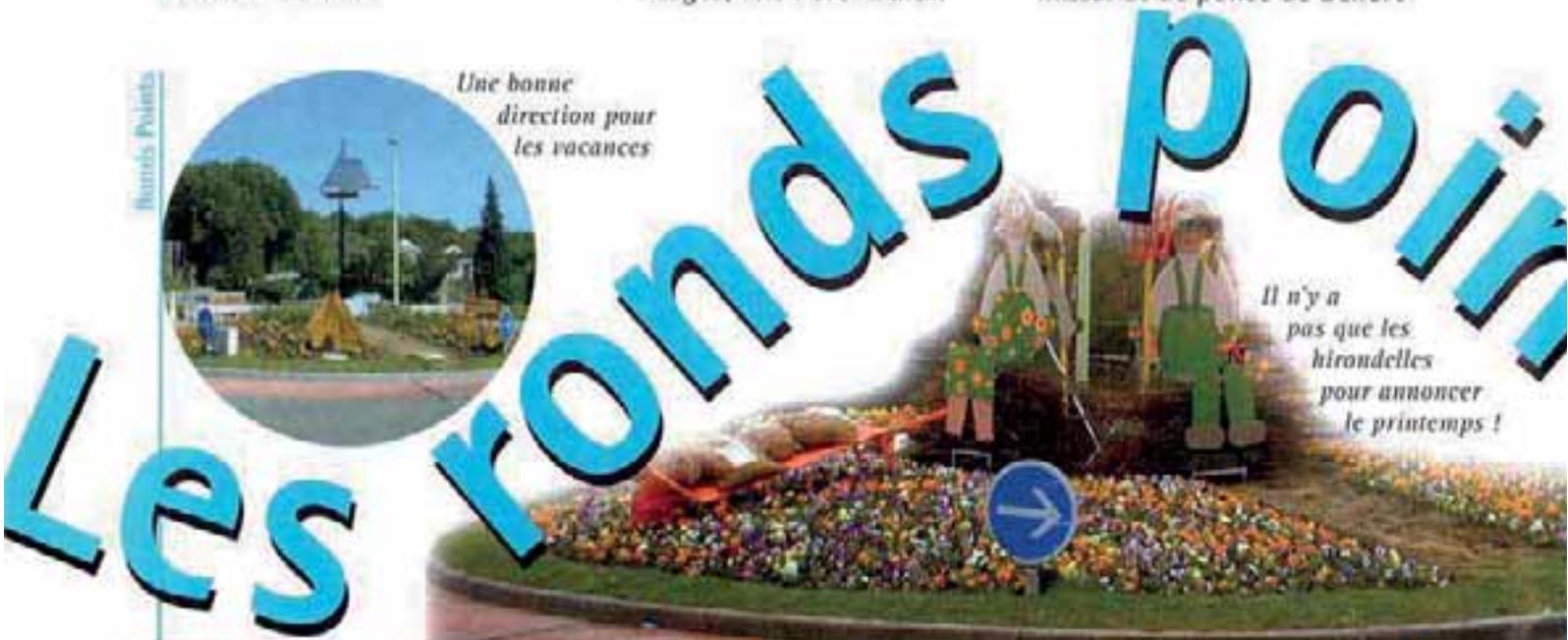
Vous bénéficierez des conseils et de l'aide de juristes et, si vous le souhaitez, du soutien d'un psychothérapeute.

• Permanence la plus proche : le mardi de 14 h à 17 h au poste de Police de proximité de Belfort - Vosges, rue Port Arthur.

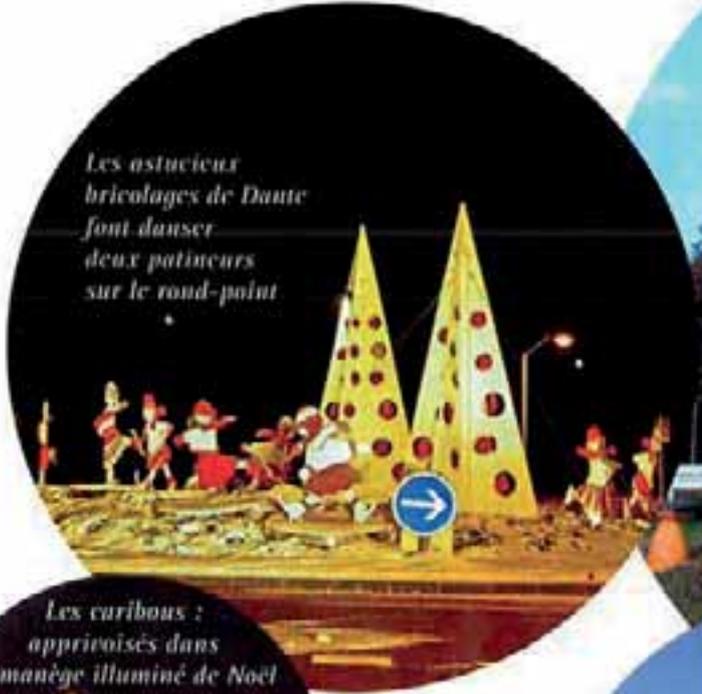
• Autres permanences :
- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à l'association (18 bis, rue Gaston Deferre, Belfort)
- le lundi de 14 h à 17 h au centre culturel et social des Résidences - Bellevue
- le mardi de 9 h à 12 h au commissariat de police de Belfort



Une bonne direction pour les vacances



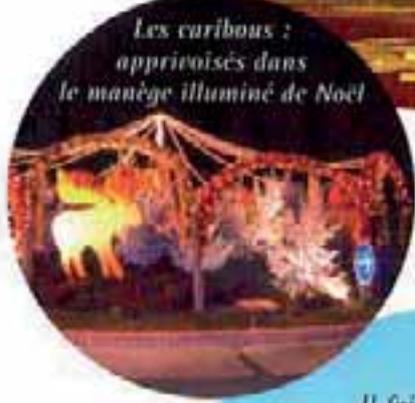
Il n'y a pas que les hirondelles pour annoncer le printemps !



*Les astucieux
bricolages de Daulte
font danser
deux patineurs
sur le rond-point*



*Ces écureuils
retrouveront-ils
les provisions
qu'ils cachent
à Offemont ?*



*Les caribous :
apprivoisés dans
le manège illuminé de Noël*



*Les batraciens
perdus dans
leurs pensées !*



*Il fait encore froid :
on joue dans les chaumières
et à la Miel car
c'est bientôt "Fête vos jeux" !!*



*Le hérisson
soudé par Claude,
mesure plus de 3 m
et les vers de terre sont
à la taille de son estomac !*

ts d'Offemont



Le foyer de mon enfance

Il fut le plus bel écrin de ma petite enfance
 Ce foyer d'adoption qui me tendit les bras
 Sublimes soirées autour du poêle en fonte rougie
 Sur la grosse plaque les marrons dansaient et grillaient
 Nos yeux éblouis par cette intensité d'amour filial
 Cet héritage des années passées est irremplaçable
 Avec mes petits enfants cueillir encore l'or du temps
 Cette maison souriante et verte de ma jeunesse
 Pour en garder le souvenir des contes du terroir
 Les mots chantaient et parlaient vite à nos cœurs
 Emprunter les voies de la mémoire les rires les visages
 Lorsque le carillon égrenait les heures du bonheur
 La brisure de la bûche faisait jaillir des étincelles
 Cette chaleur qui m'a aidée à grandir me colle à la peau



*Micheline Grocly
 a passé son enfance
 à Offemont.*

Micheline Grocly

Participez au PRIX du travail manuel !

Inscrivez vous au concours du "PRIX DU TRAVAIL MANUEL 2006" organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Territoire de Belfort et les Rotary Clubs de Belfort et Belfort-Montbéliard !



**Chambres de Métiers
 et de l'Artisanat**
 Territoire de Belfort

Que faire pour gagner !

- S'inscrire auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Réaliser une œuvre de sa fabrication (récente ou ancienne), à prépondérance manuelle, ayant un rapport avec sa formation ou son expérience professionnelle. Votre participation peut être individuelle ou collective.

Qui peut participer ?

Tous les professionnels de Franche-Comté, artisans, salariés, demandeurs d'emploi ou apprentis sans limite d'âge.

En dehors de la notoriété que gagne-t-on ?

- 3 prix de respectivement 500 €, 300 € et 150 € et un prix spécial jeune de moins de 26 ans en formation de 300 €.
- L'exposition de son œuvre du 20 mars au 27 avril 2006.

Renseignements
 et inscriptions
 jusqu'au 3 mars 2006
 auprès de Béline WIEDER
 au 03 84 57 30 40.



Des **DATES** à retenir...

Dates à retenir

AU 1^{er} SEMESTRE 2006

JEUDI 9 FÉVRIER

Thé dansant, à la Miel, 14 h

SAMEDI 25 FÉVRIER

Théâtre « Daddy Blues » à la Miel, 20h30

JEUDI 9 MARS

Thé dansant, à la Miel, 14 h

DIMANCHE 30 AVRIL

Vide Grenier, dans la cour de l'école du Martinet



MARDI 20 OU MER. 21 JUIN

Fête de la musique, à la Miel

LUNDI 8 MAI

Commémoration, au monument

SAMEDI 13 ET

DIMANCHE 14 MAI

« Belflorissimo » à Belfort



EN SEPTEMBRE

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

Marche du canton

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Forum des activités, à la Miel

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

Commémoration au Maquis de Chérimont



EN NOVEMBRE

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Commémoration, au monument

EN DÉCEMBRE

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

"Salé sucré", à la Miel



EN OCTOBRE

SAMEDI 21 OCTOBRE

Repas des aînés, à la Miel



Solution des mots FLÉCHÉS

P	I	S	T	E	R	V	A	E	S	S	E	R	T
A	V	A	G	E	C	E	R	U	M	E	N		
T	R	I	M	A	A	O	U	S	T	E			
E	S	P	I	N	T	P	R	I	A	M			
P	S	I	M	A	T	E	O	E	N	T	E		
S	O	N	O	R	E	L	E	P	A	R			
V	O	L	U	T	E	G	U	E	P	I	E	R	
D	E	S	S	E	A	L	A	R	M	E			
C	A	D	R	E	C	A	P	N	O	E			
E	S	R	O	S	T	H	E						
A	S	R	I	I	D	E	V	A	L	I	S	T	E
E	T	A	B	L	I	S	E	M	E	N	T		
E	U	N	T	R	B	R	I	E	M	A			
R	E	S	T	A	V	R	A	N	T	X	E		
D	E	C	O	C	H	E	R	E	A	N	E	S	
F	P	C	A	V	I								



Lumières à

Offemont



© 2004